



Encana Corporation

États financiers consolidés
(Établis conformément aux PCGR des États-Unis)

Exercice clos le 31 décembre 2014

(Établis en dollars US)

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints d'Encana Corporation (la « Société ») incombe à sa direction. Les états financiers consolidés ont été établis par la direction en dollars US conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis et comprennent certaines estimations que la direction a jugées les plus appropriées.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé l'information contenue dans les états financiers consolidés. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de ces états financiers principalement par l'entremise de son comité d'audit, dont le mandat écrit respecte les exigences actuelles des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et, en principe, se conforme volontairement aux lignes directrices sur les comités d'audit établies par la New York Stock Exchange. Le comité d'audit se réunit au moins une fois par trimestre.

Évaluation par la direction du contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est aussi responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Société. Le système de contrôle interne a été conçu de façon à fournir à la direction une assurance raisonnable eu égard à la préparation et à la présentation des états financiers consolidés.

Les systèmes de contrôle interne, aussi bien conçus soient-ils, comportent des limites qui leur sont inhérentes. Par conséquent, même si les systèmes de contrôle interne sont jugés efficaces, ils ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable en ce qui a trait à la préparation et à la présentation des états financiers. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

La direction a procédé à une évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2014 en s'appuyant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (version de 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces à cette date.

La direction a exclu Athlon Energy Inc. de son évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2014 étant donné que la Société l'a acquise en 2014 par voie d'un regroupement d'entreprises. Les actifs attribuables à Athlon Energy Inc. en date du 31 décembre 2014 représentaient quelque 13 % du total de l'actif de la Société à cette date, et ses produits des activités ordinaires pour la période allant du 13 novembre 2014 au 31 décembre 2014 correspondaient à environ 2 % du total des produits des activités ordinaires de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'expertise comptable indépendant, a été mandaté par un vote des actionnaires de la Société lors de la dernière assemblée générale annuelle pour auditer et exprimer des opinions indépendantes sur les états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2014, comme il est mentionné dans son rapport de l'auditeur. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a exprimé ces opinions.

(signé)
Douglas J. Suttles
Président et
chef de la direction

(signé)
Sherri A. Brillon
Vice-présidente directrice et
chef des services financiers

Le 3 mars 2015

Rapport de l'auditeur

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Encana Corporation

Nous avons effectué l'audit intégré des états financiers consolidés de 2014, de 2013 et de 2012 d'Encana Corporation et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2014. Nos opinions, qui se fondent sur nos audits, sont présentées ci-après.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Encana Corporation, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière aux 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période close le 31 décembre 2014 ainsi que les notes annexes, constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits aux 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013 et pour les exercices clos à ces dates selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Les normes d'audit généralement reconnues du Canada requièrent également que nous nous conformions aux règles de déontologie.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir, par sondages, des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes et méthodes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Encana Corporation et de ses filiales aux 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période close le 31 décembre 2014, selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique.

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons aussi audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'Encana Corporation et de ses filiales au 31 décembre 2014, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (version de 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission.

Responsabilité de la direction pour le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière présentée dans le rapport de la direction inclus aux présentes.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre audit. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace de l'information financière a été maintenu, dans tous les aspects significatifs.

Un audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comporte l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous jugeons nécessaires dans les circonstances.

Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion d'audit sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Définition du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus, et qui comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions de l'entité; ii) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; iii) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

Limites inhérentes

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Tel qu'il est précisé dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu Athlon Energy Inc. de son évaluation de ce contrôle au 31 décembre 2014 étant donné que la Société l'a acquise en 2014 par voie d'un regroupement d'entreprises. Nous avons également exclu Athlon Energy Inc. de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les actifs attribuables à Athlon Energy Inc. en date du 31 décembre 2014 représentaient quelque 13 % du total de l'actif de la Société à cette date, et ses produits des activités ordinaires pour la période allant du 13 novembre 2014 au 31 décembre 2014 ont correspondu à environ 2 % du total des produits des activités ordinaires de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Opinion

À notre avis, Encana Corporation et ses filiales maintenaient, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2014 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (version de 2013) publié par le COSO.

(signé)

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Calgary (Alberta) Canada

Le 3 mars 2015

État consolidé du résultat net

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars, sauf les montants par action)

		2014	2013	2012
Produits des activités ordinaires, déduction faite des redevances	(note 2)	8 019 \$	5 858 \$	5 160 \$
Charges	(note 2)			
Taxes à la production et impôts miniers		133	134	105
Transport et traitement		1 505	1 476	1 231
Charges d'exploitation		735	859	794
Produits achetés		1 191	441	349
Dotation aux amortissements et à l'épuisement		1 745	1 565	1 956
Pertes de valeur	(note 9)	-	21	4 695
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(note 15)	52	53	53
Charges administratives	(note 19)	327	439	392
Intérêts	(note 5)	654	563	522
(Profit) perte de change, montant net	(note 6)	403	325	(107)
(Profit) perte sur les sorties d'actifs	(notes 4, 18)	(3 426)	(7)	-
Autres	(note 3)	71	1	1
		3 390	5 870	9 991
Résultat net avant impôt sur le résultat		4 629	(12)	(4 831)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(note 7)	1 203	(248)	(2 037)
Résultat net		3 426	236	(2 794)
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(note 18)	(34)	-	-
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		3 392 \$	236 \$	(2 794) \$
Résultat net par action ordinaire				
De base et dilué	(note 16)	4,58 \$	0,32 \$	(3,79) \$

État consolidé du résultat global

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)

		2014	2013	2012
Résultat net		3 426 \$	236 \$	(2 794) \$
Autres éléments du résultat global, après impôt				
Écart de conversion	(note 17)	22	(46)	81
Régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(notes 17, 21)	(17)	60	13
Autres éléments du résultat global		5	14	94
Résultat global		3 431	250	(2 700)
Résultat global attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(note 18)	(34)	-	-
Résultat global attribuable aux actionnaires ordinaires		3 397 \$	250 \$	(2 700) \$

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

31 décembre (en millions de dollars)	2014	2013
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	338 \$	2 566 \$
Créances clients et produits à recevoir (note 8)	1 307	988
Gestion des risques (note 23)	707	56
Impôt sur le résultat à recouvrer	509	562
Impôt sur le résultat différé (note 7)	-	118
	2 861	4 290
Immobilisations corporelles, au coût (note 9)		
Biens de gaz naturel et de pétrole, selon la méthode de la capitalisation du coût entier		
Biens prouvés	42 615	51 603
Biens non prouvés	6 133	1 068
Autres	2 711	3 148
Immobilisations corporelles	51 459	55 819
Moins le cumul des amortissements et de l'épuisement	(33 444)	(45 784)
Immobilisations corporelles, montant net (note 2)	18 015	10 035
Fonds en réserve	73	10
Autres actifs (note 10)	394	526
Gestion des risques (note 23)	65	204
Impôt sur le résultat différé (note 7)	296	939
Goodwill (notes 2, 3, 4, 11, 18)	2 917	1 644
	24 621 \$	17 648 \$
Passif et capitaux propres		
Passif courant		
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 12)	2 243 \$	1 895 \$
Impôt sur le résultat à payer	15	29
Gestion des risques (note 23)	20	25
Partie courante de la dette à long terme (note 13)	-	1 000
Impôt sur le résultat différé (note 7)	128	3
	2 406	2 952
Dette à long terme (note 13)	7 340	6 124
Autres passifs et provisions (note 14)	2 484	2 520
Gestion des risques (note 23)	7	5
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 15)	870	900
Impôt sur le résultat différé (note 7)	1 829	-
	14 936	12 501
Engagements et éventualités (note 25)		
Capitaux propres		
Capital social – autorisé : nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale; émis et en circulation en 2014 : 741,2 millions d'actions (740,9 millions d'actions en 2013) (note 16)	2 450	2 445
Surplus d'apport (notes 16, 18, 20)	1 358	15
Résultats non distribués	5 188	2 003
Cumul des autres éléments du résultat global (note 17)	689	684
Total des capitaux propres	9 685	5 147
	24 621 \$	17 648 \$

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé)
Clayton H. Woitas
Administrateur

(signé)
Jane L. Peverett
Administratrice

État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 2014 (en millions de dollars)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2013	2 445 \$	15 \$	2 003 \$	684 \$	- \$	5 147 \$
Rémunération fondée sur des actions (note 20)	-	(2)	-	-	-	(2)
Résultat net	-	-	3 392	-	34	3 426
Dividendes sur actions ordinaires (note 16)	-	-	(207)	-	-	(207)
Actions ordinaires émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes (note 16)	5	-	-	-	-	5
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	-	5	-	5
Vente d'une participation ne donnant pas le contrôle (note 18)	-	1 345	-	-	117	1 462
Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle (note 18)	-	-	-	-	(18)	(18)
Vente de la participation dans PrairieSky (note 18)	-	-	-	-	(133)	(133)
Solde au 31 décembre 2014	2 450 \$	1 358 \$	5 188 \$	689 \$	- \$	9 685 \$

Exercice clos le 31 décembre 2013 (en millions de dollars)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012	2 354 \$	10 \$	2 261 \$	670 \$	- \$	5 295 \$
Rémunération fondée sur des actions (note 20)	-	3	-	-	-	3
Résultat net	-	-	236	-	-	236
Actions ordinaires annulées (note 16)	(2)	2	-	-	-	-
Dividendes sur actions ordinaires (note 16)	-	-	(494)	-	-	(494)
Actions ordinaires émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes (note 16)	93	-	-	-	-	93
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	-	14	-	14
Solde au 31 décembre 2013	2 445 \$	15 \$	2 003 \$	684 \$	- \$	5 147 \$

Exercice clos le 31 décembre 2012 (en millions de dollars)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2011	2 354 \$	5 \$	5 643 \$	576 \$	- \$	8 578 \$
Rémunération fondée sur des actions (note 20)	-	5	-	-	-	5
Résultat net	-	-	(2 794)	-	-	(2 794)
Dividendes sur actions ordinaires (note 16)	-	-	(588)	-	-	(588)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	94	-	94
Solde au 31 décembre 2012	2 354 \$	10 \$	2 261 \$	670 \$	- \$	5 295 \$

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2014	2013	2012
Activités d'exploitation			
Résultat net	3 426 \$	236 \$	(2 794) \$
Dotation aux amortissements et à l'épuisement	1 745	1 565	1 956
Pertes de valeur (note 9)	-	21	4 695
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 15)	52	53	53
Impôt sur le résultat différé (note 7)	960	(57)	(1 837)
(Profit latent) perte latente sur la gestion des risques (note 23)	(444)	345	1 465
(Profit latent) perte latente de change (note 6)	440	330	(112)
(Profit) perte sur les sorties d'actifs (notes 4, 18)	(3 426)	(7)	-
Autres	(34)	62	82
Variation nette des autres actifs et passifs	(43)	(80)	(78)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 24)	(9)	(179)	(323)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 667	2 289	3 107
Activités d'investissement			
Dépenses d'investissement (note 2)	(2 526)	(2 712)	(3 476)
Acquisitions (note 4)	(3 016)	(184)	(379)
Acquisition d'une entreprise (note 3)	(5 962)	-	-
Produit tiré des sorties d'actifs (note 4)	4 345	705	4 043
Produit tiré de la vente de la participation dans PrairieSky (notes 4, 18)	2 172	-	-
Fonds en réserve	(63)	44	415
Variation nette des placements et autres	321	252	(242)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 729)	(1 895)	361
Activités de financement			
Émission de titres d'emprunt à long terme renouvelables (notes 13, 23)	1 277	-	1 721
Remboursement de titres d'emprunt à long terme renouvelables (note 3)	(335)	-	(1 724)
Remboursement de titres d'emprunt à long terme (note 13)	(2 152)	(500)	(503)
Dividendes sur actions ordinaires (note 16)	(202)	(401)	(588)
Produit tiré de la vente d'une participation ne donnant pas le contrôle (note 18)	1 462	-	-
Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle (note 18)	(18)	-	-
Paiements au titre de contrats de location-acquisition et d'autres ententes de financement (note 9)	(71)	(8)	(17)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(39)	(909)	(1 111)
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(127)	(98)	22
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 228)	(613)	2 379
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 566	3 179	800
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	338 \$	2 566 \$	3 179 \$
Trésorerie à la fin de l'exercice	142 \$	161 \$	92 \$
Équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	196	2 405	3 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	338 \$	2 566 \$	3 179 \$

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 24)

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

1. Sommaire des principales méthodes comptables

A) NATURE DES ACTIVITÉS

Encana Corporation et ses filiales (« Encana » ou la « Société ») exercent leurs activités dans les secteurs de la prospection, de la mise en valeur, de la production et de la commercialisation de gaz naturel, de pétrole et de liquides de gaz naturel (« LGN »). On entend par « liquides » le pétrole, les LGN et les condensats produits par Encana.

B) BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Encana et sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »).

Dans les présents états financiers consolidés, tous les montants sont exprimés en dollars américains (« dollars US »), à moins d'indication contraire. Les résultats financiers d'Encana sont consolidés en dollars canadiens, mais la Société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation afin de permettre une comparaison plus directe avec d'autres sociétés pétrolières et gazières nord-américaines. Les symboles « \$ US » ou « \$ » renvoient à des dollars américains et le symbole « \$ CA » renvoie à des dollars canadiens.

C) CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés intègrent les états financiers d'Encana et ceux des entités dans lesquelles elle détient une participation lui en donnant le contrôle. La participation ne donnant pas le contrôle représentait la participation en actions que détenaient des tiers dans une ancienne filiale consolidée, PrairieSky Royalty Ltd. (« PrairieSky »). Il y a lieu de se reporter à la note 18 pour obtenir plus de détails sur la participation ne donnant pas le contrôle. Depuis le 26 septembre 2014, Encana ne détient plus de participation dans PrairieSky. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation. Dans le cas des entreprises communes en amont pour lesquelles Encana conserve une participation indivise dans des biens détenus conjointement, elle comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits des activités ordinaires et des charges. Les participations dans des entités qu'Encana ne contrôle pas, mais sur lesquelles elle peut exercer une influence notable, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

D) CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et passifs monétaires de la Société qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture de la période. Tout profit ou perte est inscrit à l'état consolidé du résultat net. Les produits des activités ordinaires et les charges en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis aux taux de clôture de la période, tandis que les produits des activités ordinaires et charges connexes le sont aux taux moyens de la période. Les profits et pertes de change se rapportant aux établissements à l'étranger sont pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global (« CAÉRG »). Les profits et pertes de change cumulés d'Encana sont comptabilisés en résultat net lorsqu'elle liquide, en totalité ou pour l'essentiel, sa participation dans l'établissement à l'étranger.

Aux fins de la présentation des états financiers, les actifs et les passifs sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de clôture de la période, tandis que les produits des activités ordinaires et les charges le sont aux taux moyens de la période. Les profits et pertes découlant de la conversion des états financiers sont pris en compte dans le CAÉRG.

E) RECOURS À DES ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux PCGR des États-Unis, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses éclairées ainsi que poser des jugements qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et les montants présentés au titre des produits des activités ordinaires et des

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

charges de la période. Ces estimations portent principalement sur des transactions qui n'ont pas été réglées et sur des événements en cours à la date des états financiers consolidés. En conséquence, les résultats réels pourraient différer des montants estimatifs lorsque des événements se concrétiseront.

Voici les éléments importants faisant l'objet d'estimations et d'hypothèses :

- les estimations des réserves prouvées et des flux de trésorerie futurs connexes servant aux calculs de l'épuisement et des pertes de valeur découlant des tests de plafonnement du coût entier;
- la juste valeur estimée des actifs à long terme utilisée pour le calcul des pertes de valeur;
- la juste valeur des unités d'exploitation utilisée pour l'évaluation du goodwill;
- les estimations du résultat imposable d'exercices à venir servant à évaluer la valeur de réalisation des actifs d'impôt différé;
- la juste valeur des coûts et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations;
- la juste valeur des instruments dérivés;
- la juste valeur attribuée aux actifs acquis et aux passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises;
- les interprétations, règlements et lois d'ordre fiscal en vigueur dans les divers territoires dans lesquels la Société et ses filiales exercent leurs activités;
- les charges à payer relativement aux ententes de rémunération à long terme liées au rendement, incluant la probabilité que les critères de rendement soient ou ne soient pas atteints et l'évaluation du montant final du paiement;
- la valeur constatée des actifs des régimes de retraite et des obligations s'y rapportant ainsi que les coûts découlant de ces régimes et comptabilisés en résultat net, montants qui sont déterminés à partir de certaines hypothèses actuarielles et économiques;
- les charges à payer relativement à des actions en justice et aux risques environnementaux.

F) COMPTABILISATION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits associés au gaz naturel et aux liquides d'Encana sont comptabilisés lorsque la production est vendue à un acheteur à un prix fixe ou déterminable, que la livraison a eu lieu, que le titre de propriété a été transféré et que le recouvrement des produits est probable. Les profits et pertes réalisés découlant de dérivés financiers de la Société portant sur le prix du gaz naturel et du pétrole sont comptabilisés dans les produits des activités ordinaires au règlement des contrats. Les profits et pertes latents liés à ces contrats sont portés aux produits des activités ordinaires en fonction des variations de la juste valeur des contrats à la fin des périodes concernées.

Les produits tirés de l'optimisation des marchés et les charges liées aux produits achetés sont inscrits au montant brut lors du transfert à Encana du titre de propriété du produit ainsi que des risques et avantages inhérents à sa propriété. Les transactions d'achat et de vente de marchandises auprès d'une même partie conclues en considération l'une de l'autre sont comptabilisées à leur montant net. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels Encana agit comme mandataire sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

G) TAXES À LA PRODUCTION ET IMPÔTS MINIERS

Les frais payés par Encana à certains titulaires de participations minières et non minières en fonction de la production de gaz naturel et de liquides sont comptabilisés au moment où ces biens sont produits.

H) FRAIS DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT

Les frais payés par Encana pour le transport et le traitement de gaz naturel et de liquides sont comptabilisés lorsque le produit est livré et que les services sont fournis.

I) CHARGES D'EXPLOITATION

Il s'agit des charges d'exploitation que paie Encana eu égard à des biens de pétrole et de gaz dans lesquels elle détient une participation directe. Ces charges sont présentées après déduction des montants incorporés, conformément à la méthode de la capitalisation du coût entier.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

J) RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre des régimes à cotisations définies et à prestations définies qui procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux membres de son personnel au Canada et aux États-Unis. Au 1^{er} janvier 2003, le régime de retraite à prestations définies a été fermé aux nouveaux participants.

La charge de retraite au titre du régime de retraite à cotisations définies est inscrite lorsque les prestations sont acquises par les salariés couverts par le régime. Encana comptabilise ses obligations découlant de ses régimes à prestations définies des employés, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et d'après le nombre d'années de service et reflète les meilleures estimations de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des membres du personnel et les coûts prévus futurs des soins de santé. Le rendement attendu des actifs des régimes est fondé sur les taux historiques et projetés du rendement des actifs du portefeuille de placements des régimes. Le rendement réel est fondé sur la juste valeur des actifs des régimes. L'obligation au titre des prestations projetées est actualisée au taux d'intérêt du marché applicable à des titres de créance de qualité supérieure émis par des sociétés à la date d'évaluation.

La charge de retraite du régime de retraite à prestations définies tient compte du coût des prestations de retraite gagnées au cours de l'exercice considéré, du coût financier des obligations découlant du régime, du rendement attendu de ses actifs, de l'amortissement de l'obligation transitoire nette, de l'amortissement des ajustements découlant des modifications du régime, de l'amortissement du coût des services passés et de l'amortissement de l'excédent du profit actuariel net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, selon le plus élevé des deux montants. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime. Les écarts actuariels liés à un changement dans la situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation du régime de retraite à prestations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

K) IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Encana utilise la méthode du report variable pour comptabiliser son impôt sur le résultat. Selon cette méthode, elle comptabilise de l'impôt différé au titre de l'incidence de toute différence temporelle entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif, en utilisant les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés dont l'application est attendue lorsque l'actif sera réalisé et le passif réglé. L'impôt sur le résultat exigible est évalué au montant que l'on s'attend à recouvrer des administrations fiscales ou à payer à celles-ci en fonction des taux d'impôt et des lois fiscales adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'incidence d'un changement dans les taux d'impôt ou les lois fiscales adoptés est comptabilisée en résultat net de l'exercice au cours duquel un tel changement entre en vigueur. L'impôt sur le résultat est porté en résultat net, sauf s'il concerne des éléments inscrits directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Encana évalue périodiquement les actifs d'impôt différé afin de s'assurer qu'ils sont réalisables. S'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne pourront être réalisés, une dépréciation correspondante est constatée afin d'en réduire le montant. Lorsqu'elle évalue le caractère réalisable des actifs d'impôt différé, Encana tient compte des éléments probants, tant positifs que négatifs dont elle dispose, tels que le résultat imposable obtenu dans le passé ou celui attendu dans l'avenir, les stratégies de planification fiscale auxquelles elle peut recourir et les périodes de report prospectif. Les hypothèses posées afin d'établir le résultat imposable prévu dans des exercices à venir sont conformes à celles utilisées pour évaluer la perte de valeur du goodwill.

Encana constate l'incidence sur les états financiers d'une position fiscale lorsqu'il est plus probable qu'improbable que cette position résistera à l'examen de l'administration fiscale en raison de son mérite sur le plan technique. Une position fiscale comptabilisée est évaluée initialement et ultérieurement au montant le plus élevé de l'économie d'impôt dont la probabilité de réalisation, lors du règlement avec l'administration fiscale, est supérieure à 50 %. Les passifs liés aux économies d'impôt non constatées et dont le règlement n'est pas prévu au cours des 12 prochains mois sont inclus dans les autres passifs et provisions.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

L) RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le calcul du résultat net dilué par action ordinaire tient compte de la dilution potentielle qui pourrait se produire si les options sur actions étaient exercées ou si les autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires étaient exercés, si leurs droits devenaient pleinement acquis ou s'ils étaient convertis en actions ordinaires. Pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions et des autres instruments dilutifs, la Société a recours à la méthode du rachat d'actions. Conformément à cette méthode, il est présumé que le produit de l'exercice d'options sur actions dans le cours et d'autres instruments ayant un effet dilutif est affecté au rachat d'actions ordinaires au cours du marché moyen.

M) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse et les placements à court terme, tels que des dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat. Les décaissements en cours émis en excédent des soldes des comptes bancaires applicable sont exclus de la trésorerie et des équivalents et comptabilisés dans les dettes fournisseurs et charges à payer. Les fonds en réserve représentent des montants en trésorerie distincts ou entiers qui ne peuvent servir à des fins d'exploitation générales.

N) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EN AMONT

Encana applique la méthode de la capitalisation du coût entier pour ses activités d'acquisition, de prospection et de mise en valeur. Selon cette méthode, tous les coûts qui sont directement associés à l'acquisition, à la prospection et la mise en valeur de réserves de gaz naturel et de liquides sont incorporés pour chaque centre de coûts par pays. Les coûts incorporés excluent les coûts liés à la production, les frais généraux ou ceux d'activités similaires.

Selon la méthode de la capitalisation du coût entier, la valeur comptable des biens de pétrole et de gaz naturel d'Encana compris dans le centre de coûts de chaque pays est assujettie à un test de plafonnement exécuté chaque trimestre. Une perte de valeur découlant d'un test de plafonnement est comptabilisée en résultat net lorsque la valeur comptable du centre de coûts d'un pays dépasse le plafonnement de ce centre. La valeur comptable d'un centre de coûts inclut les coûts incorporés des biens pétroliers et gaziers prouvés, déduction faite du cumul de l'épuisement et de l'impôt sur le résultat différé connexe.

Le plafonnement d'un centre de coûts correspond au total des flux de trésorerie nets futurs estimés après impôt provenant des réserves prouvées, selon les prix moyens des 12 derniers mois, et les coûts de mise en valeur et de production futurs non actualisés, actualisés à 10 % et majorés des coûts des biens non prouvés. Le prix moyen des 12 derniers mois correspond à la moyenne des prix le premier jour de chaque mois de cette période. L'excédent de la valeur comptable sur le montant du plafonnement calculé est constaté comme une perte de valeur dans le résultat net.

Les coûts incorporés cumulés de chacun des centres de coûts sont amortis pour épuisement selon la méthode des unités de production en fonction des réserves prouvées. L'épuisement est calculé au moyen des coûts incorporés, y compris les coûts de mise hors service estimatifs, plus les dépenses futures non actualisées qui seront engagées pour la mise en valeur des réserves prouvées.

Les coûts associés aux biens non prouvés sont exclus du calcul de l'épuisement jusqu'à ce qu'il soit établi que des réserves prouvées leur sont attribuables ou qu'une perte de valeur se soit produite. Les biens non prouvés sont évalués séparément tous les trimestres pour déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. En cas de dépréciation, les coûts sont inclus dans les coûts assujettis à la dotation aux amortissements et à l'épuisement dans le compte de coût entier.

Le produit des sorties de biens est habituellement déduit du compte de coût entier sans comptabilisation d'un profit ou d'une perte, à moins que la déduction modifie sensiblement le lien entre les coûts incorporés et les réserves prouvées du centre de coûts, auquel cas un profit ou une perte est comptabilisé en résultat net. En

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

général, un profit ou une perte est constaté sur une sortie d'actifs si 25 % ou plus des quantités des réserves prouvées de la Société dans un pays donné sont vendues. Dans le cas des sorties d'actifs qui donnent lieu à la constatation d'un profit ou d'une perte sur la vente et qui mettent en jeu une entreprise, un goodwill leur est attribué.

ACTIVITÉS NON SECTORIELLES

Le mobilier de bureau, les agencements, les aménagements des locaux loués, les technologies de l'information et les aéronefs sont inscrits au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des biens, qui se situe entre 3 et 25 ans. L'immeuble de bureaux The Bow est inscrit au coût et est amorti selon le mode linéaire sur sa durée de vie estimée, soit 60 ans. Les immobilisations en cours de construction ne sont amorties qu'à partir du moment où elles sont mises en service. Les terrains sont comptabilisés au coût.

O) INCORPORATION DES COÛTS

Les frais relatifs aux remplacements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée d'utilité d'un actif sont incorporés au coût de cet actif. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les intérêts sont incorporés au cours de la période de construction d'importants projets de mise en valeur.

P) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs nets identifiables acquis sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Un impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre de tout écart entre la juste valeur des actifs nets acquis et leur valeur fiscale. Tout excédent du prix d'achat par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé à titre de goodwill. Si le prix d'achat est inférieur à la juste valeur des actifs nets acquis, l'insuffisance est comptabilisée comme un profit en résultat net. Les coûts de transaction correspondants sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Q) GOODWILL

Au moins une fois l'an, soit au 31 décembre, le goodwill, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, est soumis à un test de dépréciation. Le goodwill et tous les autres actifs et passifs sont attribués aux unités d'exploitation, qui correspondent aux centres de coûts par pays d'Encana. Pour évaluer la perte de valeur, la valeur comptable de chaque unité est établie et comparée à sa juste valeur. Si la valeur comptable de l'unité est supérieure à sa juste valeur, la valeur du goodwill est alors réduite à la juste valeur implicite de celui-ci. La juste valeur implicite du goodwill est établie en déduisant la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité de sa juste valeur comme si elle avait été acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Tout excédent de la valeur comptable du goodwill sur sa juste valeur implicite est constaté comme une perte de valeur et imputé au résultat net. L'évaluation ultérieure du goodwill est faite au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

R) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

La valeur comptable des actifs à long terme, exclusion faite du goodwill et des actifs en amont qui sont pris en compte dans les immobilisations corporelles, est soumise à un test de dépréciation lorsque des indications donnent à penser que la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs pourrait ne pas être recouvrable. Si la valeur comptable dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation continue et de la sortie éventuelle d'un actif ou d'un groupe d'actifs, une perte de valeur est constatée dans la mesure de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur estimée.

S) OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont des obligations juridiques en vertu desquelles la Société sera tenue de mettre hors service des immobilisations corporelles, telles que des sites de puits en production, des plates-formes de production en mer et des usines de traitement du gaz naturel. La juste valeur des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations est constatée à l'état consolidé de la

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

situation financière lorsqu'elles sont engagées et qu'il est possible d'établir une estimation raisonnable de la juste valeur. Le coût de mise hors service des immobilisations, qui est égal à la juste valeur estimée initialement des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, est incorporé au coût des immobilisations connexes. Les variations des obligations estimées découlant de révisions de l'échéancier prévu ou du montant des flux de trésorerie futurs attendus sont comptabilisées à titre de variation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts connexes de mise hors service d'immobilisations.

L'amortissement des coûts de mise hors service d'immobilisations est inclus au poste Dotation aux amortissements et à l'épuisement de l'état consolidé du résultat net. Les augmentations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations attribuables à l'écoulement du temps sont inscrites à titre de charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état consolidé du résultat net.

Les frais qui sont réellement engagés sont portés en diminution du cumul des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

T) RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Les obligations de paiement en trésorerie ou en actions ordinaires aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions d'Encana sont comptabilisées sur la période d'acquisition des droits, déduction faite de ceux perdus par renonciation, selon la juste valeur. La juste valeur est déterminée à l'aide des cours des actions observables ou de modèles d'évaluation d'options comme celui de Black-Scholes-Merton. Dans le cas des régimes de rémunération dont le paiement est réglé en instruments de capitaux propres, la juste valeur est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée dans les coûts de rémunération sur la période d'acquisition des droits, un montant correspondant étant crédité aux capitaux propres. Pour les régimes de rémunération dont le paiement est réglé en trésorerie, la juste valeur est établie à chaque date de clôture, et les variations périodiques sont comptabilisées dans les coûts de rémunération, une variation correspondante étant inscrite dans le passif.

Les obligations de paiement liées aux droits à la valeur des actions de Cenovus Energy Inc. (« Cenovus ») détenus par des membres du personnel d'Encana étaient comptabilisées comme des coûts de rémunération en fonction de la juste valeur du passif financier.

U) CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location conclus en vue de l'utilisation d'un actif sont classés comme des contrats de location-acquisition ou des contrats de location simple. Les contrats de location-acquisition transfèrent à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. Ils sont inscrits à l'actif au début de la période de location, et ce, au plus faible de la juste valeur de l'actif loué et de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs loués inscrits à l'actif sont amortis sur la durée d'utilité estimée de l'actif si le bail comporte une option d'achat à prix de faveur ou de propriété au transfert des actifs loués à la fin de la période de location. Sinon, les actifs loués sont amortis sur la durée du bail. L'amortissement des actifs loués inscrits à l'actif est pris en compte dans la dotation aux amortissements et à l'épuisement figurant dans l'état consolidé du résultat net. Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple, et les paiements sont constatés sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

V) ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché, l'approche par le résultat et l'approche par les coûts. L'approche par le marché est fondée sur des données provenant de transactions sur le marché visant des actifs ou des passifs identiques ou comparables. L'approche par le résultat repose sur l'actualisation des valeurs futures estimées. Quant à l'approche par les coûts, elle se base sur le montant qui serait requis actuellement pour remplacer l'actif.

Les données utilisées pour déterminer la juste valeur sont classées selon une hiérarchie établissant entre les données un ordre de priorité d'après la mesure dans laquelle elles sont observables. Les trois niveaux de données de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur sont les suivants :

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

- Niveau 1 – Les données correspondent aux prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, comme des dérivés sur marchandises négociés en bourse.
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, comme les prix cotés sur un marché pour des actifs ou des passifs similaires sur des marchés actifs ou d'autres données corroborées sur le marché.
- Niveau 3 – Données non observables à partir de sources objectives, comme les prix à terme qui sont basés sur une activité de marché nulle ou quasi nulle ou les estimations des flux de trésorerie futurs établis à l'interne et utilisés dans un modèle de valeur actuelle.

Pour déterminer la juste valeur, la Société utilise les données disponibles les plus observables. Si une évaluation de la juste valeur tient compte de données se situant à plusieurs niveaux dans la hiérarchie, cette évaluation est caractérisée en fonction du niveau le plus faible des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients ainsi que des dettes fournisseurs figurant dans l'état consolidé de la situation financière se rapproche de la juste valeur. La note 13 présente de l'information concernant la juste valeur de la dette à long terme. La note 21 renferme de l'information sur la juste valeur des actifs des régimes de retraite. Des évaluations de la juste valeur sont exécutées de manière récurrente pour les actifs et passifs liés à la gestion des risques et pour les droits à la valeur des actions qui ont été émis dans le cadre de l'opération de scission, comme il est indiqué aux notes 16 et 22.

Certains actifs non financiers et passifs non financiers, comme les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les actifs et passifs acquis ou repris dans le cadre de regroupements d'entreprises ou de certaines opérations d'échange non monétaire, sont évalués initialement à la juste valeur.

W) ACTIFS ET PASSIFS LIÉS À LA GESTION DES RISQUES

Les actifs et passifs liés à la gestion des risques sont des instruments financiers dérivés auxquels Encana a recours pour gérer l'exposition économique aux risques de marché liés aux prix des marchandises, aux taux de change et aux taux d'intérêt. Le recours à ces instruments dérivés est régi par des politiques officielles et est assujéti aux limites fixées par le conseil d'administration (le « conseil »). La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments dérivés non admissibles à l'exemption concernant les transactions d'achat et de vente normales sont évalués à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant portées au résultat net. Les justes valeurs constatées à l'état consolidé de la situation financière témoignent de la compensation entre les positions sur l'actif et le passif lorsque les accords généraux de compensation de contrepartie comportent des dispositions de règlement au montant net. Les profits et pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur le prix du gaz naturel et du pétrole sont comptabilisés dans les produits des activités ordinaires au règlement des contrats. Les profits et pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur les prix de l'électricité sont comptabilisés dans les frais de transport et de traitement au règlement des contrats sur l'électricité. Les profits et pertes latents sont comptabilisés en conséquence dans les produits des activités ordinaires et les frais de transport et de traitement à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en fonction des variations de la juste valeur des contrats.

X) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Les passifs liés aux pertes éventuelles liées aux réclamations, avis de cotisation, litiges, causes environnementales ou autres facteurs sont comptabilisés s'il est probable qu'une perte a été subie et si le montant peut en être raisonnablement estimé. Les montants ainsi comptabilisés sont ajustés à la lumière des nouveaux renseignements et selon la tournure des événements.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Y) PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

MODIFICATIONS DES MÉTHODES ET PRATIQUES COMPTABLES

Le 1^{er} janvier 2014, Encana a adopté les mises à jour des normes comptables *Accounting Standards Updates* (« ASU ») suivantes qui ont été publiées par le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») et qui n'ont pas eu une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

- L'ASU 2013-04, *Obligations Resulting from Joint and Several Liability Arrangements for Which the Total Amount of the Obligation is Fixed at the Reporting Date*, clarifie les directives concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des passifs découlant d'ententes conférant une responsabilité solidaire. Les modifications ont été appliquées rétrospectivement.
- L'ASU 2013-05, *Parent's Accounting for the Cumulative Translation Adjustment upon Derecognition of Certain Subsidiaries or Groups of Assets within a Foreign Entity or of an Investment in a Foreign Entity*, clarifie les directives relatives à certaines transactions donnant lieu au reclassement du cumul des écarts de conversion dans le résultat net. Les modifications ont été appliquées prospectivement.

L'ASU 2013-11, *Presentation of an Unrecognized Tax Benefit When a Net Operating Loss Carryforward, a Similar Tax Loss, or a Tax Credit Carryforward Exists*, précise que le passif lié à un produit d'impôt non comptabilisé ou une partie de celui-ci doit être porté en diminution de l'actif d'impôt différé qui a été comptabilisé pour le report prospectif d'une perte d'exploitation nette, d'une perte fiscale semblable ou de crédits d'impôt non utilisés, sauf dans certaines situations particulières. Les modifications ont été appliquées prospectivement.

NOUVELLES NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

- Encana sera tenue, en date du 1^{er} janvier 2015, d'adopter l'ASU 2014-08, *Reporting Discontinued Operations and Disclosures of Disposals of Components of an Entity*, laquelle modifie les critères et exige la présentation d'informations supplémentaires concernant les activités abandonnées. Aux termes des nouveaux critères, seules les sorties d'actifs représentant un changement stratégique des activités pourront être considérées comme des activités abandonnées. Les modifications seront appliquées prospectivement et ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.
- Encana sera tenue, en date du 1^{er} janvier 2016, d'adopter l'ASU 2014-12, *Compensation – Stock Compensation: Accounting for Share-Based Payments When the Terms of an Award Provide That a Performance Target Could Be Achieved after the Requisite Service Period*. Cette norme exige qu'un objectif de performance qui influe sur l'acquisition de droits et qui devrait être atteint après la période de service requise soit traité comme une condition de performance. Les modifications seront appliquées prospectivement et ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.
- Encana sera tenue, en date du 1^{er} janvier 2017, d'adopter l'ASU 2014-09, *Revenue from Contracts with Customers*, conformément au Topic 606, lequel a résulté d'un projet mené conjointement par le FASB et l'International Accounting Standards Board. La nouvelle norme remplace le Topic 605, *Revenue Recognition*, et d'autres lignes directrices destinées à des secteurs précis et énoncées dans le *Accounting Standards Codification*. La nouvelle norme repose sur le principe que les produits des activités ordinaires sont constatés au moment du transfert, aux clients, de biens ou services faisant l'objet d'un accord à un montant qui reflète la contrepartie que la Société s'attend à pouvoir toucher en échange de ces biens ou services. Cette norme pourra être appliquée selon une méthode rétrospective intégrale ou modifiée à la date de son adoption. Encana évalue actuellement l'incidence que pourrait avoir cette norme sur ses états financiers consolidés.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

2. Information sectorielle

Les secteurs à présenter d'Encana sont établis comme suit et en fonction de ses activités d'exploitation et régions géographiques :

- Le secteur **Activités au Canada** englobe les activités de prospection, de mise en valeur et de production de gaz naturel, de pétrole et de LGN et d'autres activités connexes du centre de coûts canadien.
- Le secteur **Activités aux États-Unis** englobe les activités de prospection, de mise en valeur et de production de gaz naturel, de pétrole et de LGN et d'autres activités connexes du centre de coûts américain.
- La principale responsabilité du secteur **Optimisation des marchés** consiste en la vente de la production de la Société. Ces ventes sont prises en compte dans les activités au Canada et aux États-Unis. Les activités d'optimisation des marchés comprennent l'achat et la vente de produits de tiers, ce qui procure une souplesse opérationnelle en ce qui a trait aux engagements de transport, aux types de produits, aux points de livraison et à la diversification de la clientèle. Ces activités sont présentées dans le secteur Optimisation des marchés. Ce secteur vend la quasi-totalité de la production en amont de la Société à des tiers. Les transactions conclues entre les secteurs sont évaluées à la valeur de marché et sont éliminées au moment de la consolidation.

Le secteur Activités non sectorielles et autres comprend principalement des profits ou pertes latents inscrits à l'égard d'instruments financiers dérivés. Une fois les instruments réglés, les profits et pertes réalisés sont comptabilisés dans le secteur d'exploitation auquel les instruments dérivés sont liés.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Résultats d'exploitation

Information sectorielle et géographique

Exercices clos les 31 décembre	Activités au Canada			Activités au États-Unis			Optimisation des marchés		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Produits des activités ordinaires, déduction faite des redevances	3 310 \$	2 824 \$	2 760 \$	2 902 \$	2 763 \$	3 365 \$	1 248 \$	512 \$	419 \$
Charges									
Taxe à la production et impôts miniers	15	15	9	118	119	96	-	-	-
Transport et traitement	835	756	555	658	722	652	-	-	-
Charges d'exploitation	314	372	352	354	411	377	39	38	48
Produits achetés	-	-	-	-	-	-	1 191	441	349
	2 146	1 681	1 844	1 772	1 511	2 240	18	33	22
Dotation aux amortissements et à l'épuisement	625	601	748	992	818	1 102	4	12	12
Pertes de valeur	-	-	1 822	-	-	2 842	-	-	-
	1 521 \$	1 080 \$	(726) \$	780 \$	693 \$	(1 704) \$	14 \$	21 \$	10 \$

	Activités non sectorielles et autres			Chiffres consolidés		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Produits des activités ordinaires, déduction faite des redevances	559 \$	(241) \$	(1 384) \$	8 019 \$	5 858 \$	5 160 \$
Charges						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	133	134	105
Transport et traitement	12	(2)	24	1 505	1 476	1 231
Charges d'exploitation	28	38	17	735	859	794
Produits achetés	-	-	-	1 191	441	349
	519	(277)	(1 425)	4 455	2 948	2 681
Dotation aux amortissements et à l'épuisement	124	134	94	1 745	1 565	1 956
Pertes de valeur	-	21	31	-	21	4 695
	395 \$	(432) \$	(1 550) \$	2 710	1 362	(3 970)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations				52	53	53
Charges administratives				327	439	392
Intérêts				654	563	522
(Profit) perte de change, montant net				403	325	(107)
(Profit) perte sur les sorties d'actifs				(3 426)	(7)	-
Autres				71	1	1
				(1 919)	1 374	861
Résultat net avant impôt sur le résultat				4 629	(12)	(4 831)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat				1 203	(248)	(2 037)
Résultat net				3 426	236	(2 794)
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle				(34)	-	-
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires				3 392 \$	236 \$	(2 794) \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Information sur les transactions intersectorielles

Exercices clos les 31 décembre	Ventes par commercialisation			Optimisation des marchés Éliminations - activités en amont			Total		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Produits des activités ordinaires, déduction faite des redevances	7 371 \$	5 662 \$	4 260 \$	(6 123) \$	(5 150) \$	(3 841) \$	1 248 \$	512 \$	419 \$
Charges									
Transport et traitement	458	516	528	(458)	(516)	(528)	-	-	-
Charges d'exploitation	62	75	84	(23)	(37)	(36)	39	38	48
Produits achetés	6 822	4 993	3 593	(5 631)	(4 552)	(3 244)	1 191	441	349
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	29 \$	78 \$	55 \$	(11) \$	(45) \$	(33) \$	18 \$	33 \$	22 \$

Dépenses d'investissement

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
Activités au Canada	1 226 \$	1 365 \$	1 567 \$
Activités aux États-Unis	1 285	1 283	1 727
Optimisation des marchés	-	3	7
Activités non sectorielles et autres	15	61	175
	2 526 \$	2 712 \$	3 476 \$

Goodwill, immobilisations corporelles et total de l'actif par secteur

31 décembre	Goodwill		Immobilisations corporelles		Total de l'actif	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Activités au Canada	788 \$	1 171 \$	2 338 \$	2 728 \$	3 632 \$	4 452 \$
Activités aux États-Unis	2 129	473	13 817	5 127	16 800	6 350
Optimisation des marchés	-	-	1	91	181	161
Activités non sectorielles et autres	-	-	1 859	2 089	4 008	6 685
	2 917 \$	1 644 \$	18 015 \$	10 035 \$	24 621 \$	17 648 \$

Goodwill, immobilisations corporelles et total de l'actif par région géographique

31 décembre	Goodwill		Immobilisations corporelles		Total de l'actif	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Canada	788 \$	1 171 \$	4 070 \$	4 772 \$	7 336 \$	10 434 \$
États-Unis	2 129	473	13 945	5 263	17 273	6 996
Autres pays	-	-	-	-	12	218
	2 917 \$	1 644 \$	18 015 \$	10 035 \$	24 621 \$	17 648 \$

Ventes à l'exportation

Les ventes de gaz naturel et de liquides produits ou achetés au Canada qui ont été livrés à des clients situés à l'extérieur du Canada ont totalisé 338 M\$ (243 M\$ en 2013; 177 M\$ en 2012).

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Principaux clients

En ce qui a trait à la commercialisation et à la vente du gaz naturel et des liquides produits par Encana ou achetés par celle-ci dans l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a eu un client qui a généré plus de 10 % de ses produits des activités ordinaires consolidés, déduction faite des redevances. Les ventes à celui-ci, qui a une notation de crédit de première qualité, se sont élevées à approximativement 1 043 M\$, soit 634 M\$ au Canada et 409 M\$ aux États-Unis (un client auprès duquel les ventes ont été d'environ 815 M\$ en 2013; deux clients auprès desquels les ventes ont été d'environ 661 M\$ et 534 M\$ en 2012).

3. Regroupements d'entreprises

Acquisition d'Athlon Energy Inc.

Le 13 novembre 2014, Encana a procédé à l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Athlon Energy Inc. (« Athlon ») pour la somme de 5,93 G\$, ou 58,50 \$ par action. En outre, Encana a repris 1,15 G\$ de billets de premier rang d'Athlon et a remboursé et résilié sa facilité de crédit dont l'encours totalisait 335 M\$. Encana a financé cette acquisition au moyen de ses fonds en caisse. Les coûts de transaction, soit quelque 31 M\$, ont été inscrits dans les autres charges. Après la conclusion de l'acquisition, les 1,15 G\$ de billets de premier rang d'Athlon ont été remboursés conformément aux dispositions des actes de fiducie les régissant (note 13). Les principales activités d'Athlon consistaient en l'acquisition et la mise en valeur de biens pétroliers et gaziers situés dans le bassin permien au Texas.

Cette transaction a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, laquelle exige que les actifs acquis et les passifs repris soient constatés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le tableau suivant indique la ventilation provisoire du prix d'achat, soit la contrepartie versée, ainsi que la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

Ventilation provisoire du prix d'achat

Actifs acquis :	
Trésorerie	2 \$
Créances clients et autres actifs courants	133
Gestion des risques	80
Biens prouvés	2 124
Biens non prouvés	5 338
Autres immobilisations corporelles	2
Autres actifs	2
Goodwill	1 724
Passifs repris :	
Dettes fournisseurs et charges à payer	(195)
Dette à long terme, incluant la facilité de crédit renouvelable	(1 497)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(25)
Impôt sur le résultat différé	(1 724)
Prix d'achat total ¹⁾	5 964 \$

¹⁾ Le prix d'achat comprend la contrepartie en trésorerie versée pour les actions ordinaires émises et en circulation d'Athlon, à savoir 58,50 \$ par action, pour un total de 5,93 G\$, ainsi que des paiements visant à résilier certains contrats d'emploi des membres de la direction d'Athlon ainsi que des paiements relatifs à certaines autres obligations existantes de celle-ci.

La Société a utilisé la technique d'évaluation de l'approche par le résultat pour établir la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris. La valeur comptable de la trésorerie, des créances clients et autres actifs courants ainsi que des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance à court terme. La juste valeur des actifs liés à la gestion des risques et de la dette à long terme, incluant la facilité de crédit renouvelable, a été classée dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur et a été déterminée au moyen de prix cotés et de taux provenant d'une source de prix disponible. La juste valeur des biens prouvés et non prouvés, des autres immobilisations corporelles, des autres actifs, du goodwill et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations a été classée dans le niveau 3 de cette hiérarchie et a été établie d'après des hypothèses de marché pertinentes, dont les taux d'actualisation, les prix des marchandises et coûts futurs, le

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

calendrier des activités de mise en valeur, des projections quant aux réserves de pétrole et de gaz et des estimations relatives à l'abandon et à la remise en état de puits productifs.

Le goodwill a résulté principalement de l'exigence de constater de l'impôt différé sur l'écart entre la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et leur valeur fiscale de report respective. Le goodwill n'est pas amorti ni déductible aux fins fiscales.

Les résultats d'exploitation attribuables à Athlon ont été pris en compte dans l'état consolidé du résultat net de la Société à compter du 13 novembre 2014. Les actifs acquis ont généré des produits des activités ordinaires de 176 M\$ et une perte nette de 3 M\$ pour la période comprise entre le 13 novembre 2014 et le 31 décembre 2014.

Acquisition d'Eagle Ford

Le 20 juin 2014, Encana a acquis auprès de Freeport-McMoRan Oil & Gas LLC et de PXP Producing Company LLC environ 45 500 acres nettes situées dans la formation de schiste Eagle Ford en contrepartie de 2,9 G\$, compte tenu des ajustements de clôture. L'acquisition a aussi inclus une participation dans certains biens productifs et dans des terrains non mis en valeur situés dans les comtés de Karnes, Wilson et Atascosa dans le sud du Texas. Encana a financé cette acquisition au moyen de ses fonds en caisse. Les coûts de transaction, soit quelque 9 M\$, ont été inscrits dans les autres charges.

Cette transaction a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le tableau suivant indique la ventilation finale du prix d'achat, soit la contrepartie versée, ainsi que la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition. D'après la ventilation de la contrepartie versée, aucun goodwill n'a été constaté.

Ventilation finale du prix d'achat

Actifs acquis :		
Stocks		4 \$
Biens prouvés		2 873
Biens non prouvés		78
Passifs repris :		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		(32)
Prix d'achat total		2 923 \$

La Société a utilisé la technique d'évaluation de l'approche par le résultat. La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris a été classée dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris a été établie d'après des hypothèses de marché pertinentes, dont les prix des marchandises et coûts futurs, le calendrier des activités de mise en valeur, des projections quant aux réserves de pétrole et de gaz et des estimations relatives à l'abandon et à la remise en état de puits productifs.

Les résultats d'exploitation attribuables aux actifs d'Eagle Ford ont été pris en compte dans l'état consolidé du résultat net de la Société à compter du 20 juin 2014. Les actifs acquis ont généré des produits des activités ordinaires de 585 M\$ et un résultat net de 222 M\$ pour la période comprise entre le 20 juin 2014 et le 31 décembre 2014.

Renseignements financiers pro forma non audités

Les renseignements financiers pro forma non audités qui suivent ont été établis comme si les acquisitions d'Athlon et d'Eagle Ford avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2013 et ne reflètent pas nécessairement les résultats d'exploitation qui auraient réellement été obtenus si les regroupements d'entreprises avaient eu lieu à cette date. En outre, ces renseignements pro forma ne constituent pas des projections des résultats d'exploitation d'Encana pour toute période à venir.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars, sauf les montants par action)	Athlon		Eagle Ford	
	2014	2013	2014	2013
Produits des activités ordinaires, déduction faite des redevances	8 572 \$	6 139 \$	8 760 \$	7 189 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 486 \$	158 \$	3 641 \$	741 \$
Résultat net par action ordinaire				
De base et dilué	4,71 \$	0,21 \$	4,91 \$	1,01 \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

4. Acquisitions et sorties d'actifs

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
Acquisitions			
Activités au Canada	21 \$	28 \$	139 \$
Activités aux États-Unis	2 995	156	240
Total des acquisitions	3 016	184	379
Sorties d'actifs			
Activités au Canada	(1 847)	(685)	(3 770)
Activités aux États-Unis	(2 264)	(18)	(271)
Optimisation des marchés	(205)	-	-
Activités non sectorielles et autres	(29)	(2)	(2)
Total des sorties d'actifs	(4 345)	(705)	(4 043)
Acquisitions et (sorties d'actifs), montant net	(1 329) \$	(521) \$	(3 664) \$

ACQUISITIONS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les acquisitions ont totalisé 3 016 M\$ (184 M\$ en 2013; 379 M\$ en 2012) et ont inclus essentiellement l'achat de certains biens dans la formation de schiste Eagle Ford dans le sud du Texas, tel qu'il est décrit à la note 3.

SORTIES D'ACTIFS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le montant reçu à la vente d'actifs s'est établi à 4 345 M\$ (705 M\$ en 2013; 4 043 M\$ en 2012). En 2014, les sorties d'actifs se sont chiffrées à 1 847 M\$ pour les activités au Canada et à 2 264 M\$ pour les activités aux États-Unis.

Les montants touchés par suite des sorties d'actifs ont été retranchés des comptes de coût entier canadien et américain respectifs, sauf dans le cas des sorties d'actifs qui ont modifié fortement le rapport entre les coûts incorporés et les réserves prouvées du centre de coûts du pays concerné. Lorsqu'une sortie d'actifs donne lieu à un profit ou à une perte et porte sur une entreprise, un goodwill est attribué à la transaction.

Les sorties d'actifs des activités au Canada et des activités aux États-Unis ont compris les transactions suivantes :

Activités au Canada

En 2014, les sorties d'actifs des activités au Canada ont compris essentiellement la vente des actifs que la Société détenait à Bighorn, dans le centre-ouest de l'Alberta, en contrepartie d'environ 1 725 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, Encana a constaté, dans le centre de coûts canadien, un profit de quelque 1 014 M\$, avant impôt, sur la vente de ces actifs et a ventilé à cette transaction un goodwill de 257 M\$.

En 2013, les sorties d'actifs des activités au Canada ont inclus la vente des actifs de gaz naturel de la Société dans la formation Jean Marie, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, ainsi que d'autres actifs.

En 2012, Encana a conclu un contrat de coentreprise avec une filiale de Mitsubishi Corporation (« Mitsubishi ») en vue de la mise en valeur conjointe de certains terrains situés dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Aux termes de ce contrat, Encana détient une participation de 60 % et Mitsubishi, une participation de 40 % dans la coentreprise. Mitsubishi a convenu d'investir environ 2,9 G\$ CA au titre de sa participation, et a versé un montant de 1,45 G\$ CA en février 2012. Mitsubishi a convenu d'investir le montant résiduel, soit quelque 1,45 G\$ CA, en sus de sa participation de 40 % dans les dépenses d'investissement futures de la coentreprise, conformément au

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

plan de mise en valeur prévu d'une durée de cinq ans, ce qui réduit les fonds qu'Encana devra engager à 30 % du total des dépenses d'investissement attendues.

En 2012, la Société a conclu une entente avec une filiale de PetroChina Company Limited (« PetroChina ») en vue d'explorer et de mettre en valeur conjointement certains terrains recelant du gaz naturel riche en liquides de la formation Duvernay, en Alberta. PetroChina a convenu d'investir quelque 2,18 G\$ CA afin d'acquérir une participation directe de 49,9 % dans ces terrains. PetroChina a investi 1,18 G\$ CA en décembre 2012 et a convenu d'investir environ 1,0 G\$ CA de plus, ce qui servira à financer la moitié des dépenses d'investissement qu'Encana s'est engagée à réaliser sur une période d'engagement se terminant en 2020.

En 2012, Encana a conclu une convention avec une filiale de Toyota Tsusho Corporation (« Toyota Tsusho ») aux termes de laquelle cette dernière a convenu d'investir quelque 600 M\$ CA en vue d'acquérir des droits de redevance dérogatoire bruts de 32,5 % sur la production de gaz naturel provenant d'une partie de la zone Clearwater d'Encana. Toyota Tsusho a investi 100 M\$ CA en avril 2012 et a convenu d'investir quelque 500 M\$ CA de plus sur une période d'engagement prévue d'environ sept ans se terminant en 2019.

En 2012, la Société a également mené à terme la vente de deux usines de traitement du gaz naturel situées en Colombie-Britannique et en Alberta, pour un produit d'environ 920 M\$ CA.

Activités aux États-Unis

En 2014, les sorties d'actifs des activités aux États-Unis comprenaient principalement la vente des biens de Jonah pour un produit d'environ 1 636 M\$ et la vente de certains biens d'East Texas pour un produit de quelque 495 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, Encana a constaté, dans le centre de coûts américain, un profit d'environ 209 M\$, avant impôt, sur la vente des biens de Jonah et a ventilé à cette transaction un goodwill de 68 M\$.

AUTRES TRANSACTIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES

Une acquisition ou une cession d'actions ordinaires a eu lieu dans le cadre des transactions suivantes et c'est pourquoi celles-ci n'ont pas été prises en compte dans le tableau des acquisitions et des sorties d'actifs figurant ci-dessus.

Acquisition d'Athlon

Le 13 novembre 2014, Encana a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Athlon pour la somme de 5,93 G\$, ou 58,50 \$ par action. Il y a lieu de se reporter à la note 3 pour obtenir d'autres détails concernant la transaction portant sur Athlon.

Sortie de la participation dans PrairieSky

Le 26 septembre 2014, Encana a procédé au reclassement de 70,2 millions d'actions ordinaires de PrairieSky au prix de 36,50 \$ CA l'action ordinaire, ce qui lui a valu un produit brut d'environ 2,6 G\$ CA. Comme la vente de la participation dans PrairieSky a modifié fortement le rapport entre les coûts incorporés et les réserves prouvées du centre de coûts canadien, Encana a constaté sur cette sortie d'actifs un profit d'environ 2,1 G\$ avant impôt.

Il y a lieu de se reporter à la note 18 pour obtenir d'autres détails sur les transactions mettant en jeu PrairieSky.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

5. Intérêts

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
Charges d'intérêts sur les éléments suivants			
Dette	509 \$	460 \$	474 \$
Immeuble de bureaux The Bow	75	76	16
Contrats de location-acquisition	37	9	2
Autres	33	18	30
	654 \$	563 \$	522 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les intérêts sur la dette comprennent un paiement non récurrent d'environ 125 M\$ associé au remboursement anticipé de billets de premier rang repris dans le cadre de l'acquisition d'Athlon (note 13).

Les intérêts sur les contrats de location-acquisition et autres étaient présentés sous un seul élément en 2013 et en 2012.

6. (Profit) perte de change, montant net

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
(Profit latent) perte latente de change à la conversion			
De titres d'emprunt libellés en dollars américains et émis depuis le Canada	456 \$	349 \$	(131) \$
De contrats de gestion des risques libellés en dollars américains et conclus depuis le Canada	(16)	(19)	19
	440	330	(112)
Écart de change sur des transactions intersociétés	28	-	4
Autres réévaluations monétaires et règlements	(65)	(5)	1
	403 \$	325 \$	(107) \$

7. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'établit comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
Impôt exigible			
Canada	249 \$	(152) \$	(219) \$
États-Unis	(21)	(64)	(25)
Autres pays	15	25	44
Total de la charge (de l'économie) d'impôt exigible	243	(191)	(200)
Impôt différé			
Canada	713	(106)	(902)
États-Unis	246	52	(935)
Autres pays	1	(3)	-
Total de la charge (de l'économie) d'impôt différé	960	(57)	(1 837)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	1 203 \$	(248) \$	(2 037) \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Le tableau suivant présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé au taux prévu par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat réel :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
Résultat net avant impôt sur le résultat			
Canada	3 744 \$	(316) \$	(2 246) \$
États-Unis	665	46	(2 978)
Autres pays	220	258	393
Total du résultat net avant impôt sur le résultat	4 629	(12)	(4 831)
Taux prévu par la loi au Canada	25,7 %	25,1 %	25,0 %
Impôt sur le résultat attendu	1 190	(3)	(1 208)
Incidence des éléments suivants sur l'impôt			
Écarts par rapport aux taux prévus par la loi et à des taux à l'étranger	7	(42)	(412)
Incidence des modifications des lois	-	(70)	-
(Gains) pertes en capital non imposables	64	48	(16)
Écarts de nature fiscale résultant de sorties d'actifs et de transactions	8	(28)	(307)
Ventilations de l'impôt de coentreprise en excédent du financement	(53)	(41)	(40)
Montants relatifs à des exercices antérieurs	(19)	(103)	(64)
Autres	6	(9)	10
	1 203 \$	(248) \$	(2 037) \$
Taux d'impôt effectif	26,0 %	2 066,7 %	42,2 %

Les écarts par rapport aux taux prévus par la loi et à des taux à l'étranger qui sont indiqués ci-dessus tiennent compte des écarts par rapport aux taux prévus par la loi et à d'autres taux ainsi que du financement international, éléments qui étaient présentés séparément en 2012.

Le montant net de l'actif (du passif) d'impôt différé se compose des éléments suivants :

31 décembre	2014	2013
Actif d'impôt différé		
Immobilisations corporelles	217 \$	786 \$
Régimes de rémunération	91	109
Charges à payer et non payées	59	61
Pertes autres qu'en capital et pertes en capital nettes reportées prospectivement	492	429
Crédits d'impôt minimum de remplacement et crédits d'impôt étranger	205	199
Moins la provision pour moins-value	(12)	(6)
Autres	72	95
Passif d'impôt différé		
Immobilisations corporelles	(2 485)	(407)
Gestion des risques	(226)	(63)
Profits de change latents	(48)	(120)
Autres	(26)	(29)
Actif (passif) d'impôt différé, montant net	(1 661) \$	1 054 \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Le montant net de l'actif (du passif) d'impôt différé est pris en compte comme suit à l'état consolidé de la situation financière :

31 décembre	2014	2013
Actif d'impôt différé courant	- \$	118 \$
Actif d'impôt différé non courant	296	939
Passif d'impôt différé courant	(128)	(3)
Passif d'impôt différé non courant	(1 829)	-
Actif (passif) d'impôt différé, montant net	(1 661) \$	1 054 \$

Les comptes fiscaux, les reports de perte prospectifs, les dons de charité et les crédits d'impôt qui pourront être utilisés dans des exercices à venir, sont comme suit :

31 décembre	2014	Année d'expiration
Canada		
Comptes fiscaux	2 188 \$	Sans expiration
Pertes en capital nettes	1	Sans expiration
Pertes autres qu'en capital	58	2027 - 2034
États-Unis		
Valeur fiscale	6 769 \$	Sans expiration
Pertes autres qu'en capital	1 306	2031 - 2034
Dons de charité	9	2018 - 2019
Crédits d'impôt minimum de remplacement	34	Sans expiration
Crédits d'impôt étranger (déduction faite de la provision pour moins-value)	159	2021 - 2024

Au 31 décembre 2014, une tranche d'environ 2,6 G\$ des résultats non distribués d'Encana provenant de ses filiales étrangères était considérée comme ayant été réinvestie de façon permanente à l'extérieur du Canada. Par conséquent, Encana n'a pas constaté de passif d'impôt différé pour l'impôt canadien s'appliquant à cette tranche. Si celle-ci devait être rapatriée au Canada, Encana pourrait être assujettie à l'impôt canadien et à des retenues d'impôt étranger. Toutefois, il est impossible de calculer tout montant éventuel des passifs d'impôt différé non constatés.

Le tableau suivant présente l'évolution du solde des économies d'impôt non constatées d'Encana, exclusion faite des intérêts.

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Solde au début de l'exercice	(119) \$	(164) \$
Ajouts pour les positions fiscales prises dans l'exercice considéré	(289)	-
Ajouts pour les positions fiscales des exercices précédents	(1)	-
Réductions pour les positions fiscales des exercices précédents	2	2
Positions frappées de prescription	-	4
Règlements	2	29
Écart de conversion	23	10
Solde à la fin de l'exercice	(382) \$	(119) \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Les économies d'impôt non constatées sont prises en compte comme suit à l'état consolidé de la situation financière :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Impôt sur le résultat à recouvrer	(36) \$	- \$
Autres passifs et provisions (note 14)	(279)	(133)
Passif d'impôt différé courant	1	(2)
Actif d'impôt différé non courant	(68)	16
Solde à la fin de l'exercice	(382) \$	(119) \$

Si elles étaient comptabilisées, toutes les économies d'impôt non constatées d'Encana au 31 décembre 2014 auraient une incidence sur son taux d'impôt effectif. Encana ne prévoit pas que le montant des économies d'impôt non constatées changera de façon importante dans les 12 prochains mois.

Encana comptabilise dans la charge d'intérêts les intérêts courus sur les économies d'impôt non constatées. En 2014, Encana a inscrit une charge de 1 M\$ (économie de 6 M\$ en 2013; économie de 8 M\$ en 2012) dans la charge d'intérêts. Au 31 décembre 2014, Encana avait un passif de 2 M\$ (1 M\$ en 2013) se rapportant à des intérêts courus sur les économies d'impôt non constatées.

Un résumé des années d'imposition, par territoire, qui demeurent assujetties à l'examen des administrations fiscales, est présenté ci-après.

Territoire	Années d'imposition
Canada – Fédéral	2006 - 2014
Canada – Provincial	2006 - 2014
États-Unis – Fédéral	2011 - 2014
États-Unis – Étatique	2010 - 2014
Autres	2013 - 2014

Encana et ses filiales produisent des déclarations de revenus principalement au Canada et aux États-Unis. Les points en litige pour les exercices audités et les audits des exercices ultérieurs sont continus et en sont à diverses étapes d'achèvement.

8. Créances clients et produits à recevoir

31 décembre	2014	2013
Créances commerciales et produits à recevoir	1 223 \$	864 \$
Montants payés d'avance	60	53
Acomptes et autres	30	77
	1 313	994
Provision pour créances douteuses	(6)	(6)
	1 307 \$	988 \$

Les créances commerciales ne portent pas intérêt. Pour en déterminer la recouvrabilité, la Société tient compte de l'âge des créances non réglées et de la cote de solvabilité des contreparties. D'autres d'informations sur le risque de crédit sont présentées à la note 23.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

9. Immobilisations corporelles, montant net

31 décembre	2014			2013		
	Coût	Cumul des amortissements et de l'épuisement	Montant net	Coût	Cumul des amortissements et de l'épuisement	Montant net
Activités au Canada						
Biens prouvés	18 271 \$	(16 566) \$	1 705 \$	25 003 \$	(23 012) \$	1 991 \$
Biens non prouvés	478	-	478	598	-	598
Autres	155	-	155	139	-	139
	18 904	(16 566)	2 338	25 740	(23 012)	2 728
Activités aux États-Unis						
Biens prouvés	24 279	(16 260)	8 019	26 529	(22 074)	4 455
Biens non prouvés	5 655	-	5 655	470	-	470
Autres	143	-	143	202	-	202
	30 077	(16 260)	13 817	27 201	(22 074)	5 127
Optimisation des marchés Activités non sectorielles et autres	8	(7)	1	223	(132)	91
	2 470	(611)	1 859	2 655	(566)	2 089
	51 459 \$	(33 444) \$	18 015 \$	55 819 \$	(45 784) \$	10 035 \$

Les immobilisations corporelles des activités au Canada et aux États-Unis comprennent des coûts internes qui sont directement liés aux activités de prospection, de mise en valeur et de construction de 306 M\$ qui ont été incorporés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (372 M\$ en 2013). Le poste Activités non sectorielles et autres comprend des coûts liés à des biens internationaux de 65 M\$ (71 M\$ en 2013), qui ont été entièrement dépréciés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société n'a, par suite d'un test de plafonnement du coût entier, imputé aucune perte de valeur au centre de coûts canadien (néant en 2013; 1 822 M\$ en 2012) ou au centre de coûts américain (néant en 2013; 2 842 M\$ en 2012). Les pertes de valeur constatées en 2012 ont découlé essentiellement de la baisse des prix moyens du gaz naturel pour les 12 derniers mois, ce qui a entraîné une réduction des volumes et de la valeur des réserves prouvées.

Les prix moyens des 12 derniers mois qui sont utilisés dans les calculs effectués dans le cadre des tests de plafonnement du coût entier tiennent compte de prix de référence ajustés en fonction des écarts pour le calcul des données locales comme les prix de référence, les frais et tarifs de transport, le contenu thermique et la qualité. Les prix de référence sont indiqués à la note 26.

Contrats de location-acquisition

La Société a conclu plusieurs contrats de location qui sont constatés comme des contrats de location-acquisition et qui visent notamment un immeuble de bureaux, du matériel et une plateforme de production en mer.

En décembre 2013, Encana a démarré l'exploitation commerciale de ses installations de production Deep Panuke qui sont situées au large des côtes de la Nouvelle-Écosse après en avoir parachevé la construction et après avoir reçu l'avis d'acceptation de la production. Au 31 décembre 2014, les immobilisations corporelles et le total de l'actif des activités au Canada tenaient compte de ces installations de production, lesquelles font l'objet d'un contrat de location-acquisition totalisant 520 M\$ (536 M\$ en 2013).

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des biens visés par des contrats de location-acquisition totalisait 547 M\$ (683 M\$ en 2013). Les passifs associés aux contrats de location-acquisition sont comptabilisés dans le poste Autres passifs et provisions de l'état consolidé de la situation financière et sont présentés à la note 14.

Autre entente

Au 31 décembre 2014, une valeur comptable de 1 431 M\$ (1 587 M\$ en 2013) était inscrite dans les immobilisations corporelles et le total de l'actif du secteur Activités non sectorielles et autres relativement à l'immeuble de bureaux The Bow, lequel fait l'objet d'un bail de 25 ans. Cet immeuble est amorti sur sa durée de vie estimée, soit 60 ans. À la fin du terme de 25 ans, l'actif résiduel et le passif correspondant devraient être décomptabilisés, tel qu'il est indiqué à la note 14.

10. Autres actifs

31 décembre	2014	2013
Charges différées et coûts de transaction sur titres d'emprunt	48 \$	58 \$
Créances à long terme	70	184
Placements à long terme et autres	276	284
	394 \$	526 \$

11. Goodwill

31 décembre	2014	2013
Canada	788 \$	1 171 \$
États-Unis	2 129	473
	2 917 \$	1 644 \$

En 2014, la Société a constaté un goodwill de 1 724 M\$ en lien avec l'acquisition d'Athlon aux États-Unis, tel qu'il est décrit à la note 3. Au Canada, la Société a attribué un goodwill de 257 M\$ à la sortie d'actifs de Bighorn et a décomptabilisé un montant de 39 M\$ à la sortie de sa participation dans PrairieSky, tel qu'il est indiqué aux notes 4 et 18. Aux États-Unis, la Société a ventilé un goodwill de 68 M\$ à la sortie d'actifs de Jonah, comme le précise la note 4.

Il n'y a eu aucune acquisition ni cession de goodwill en 2013, et la Société n'a constaté aucune perte de valeur antérieure du goodwill. La variation du solde du goodwill des activités au Canada reflète également des fluctuations liées au change.

Un test de dépréciation du goodwill a été effectué aux 31 décembre 2014 et 2013. Il a été établi que la juste valeur des unités d'exploitation au Canada et aux États-Unis était supérieure à leur valeur comptable respective. Par conséquent, aucune perte de valeur du goodwill n'a été comptabilisée.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

12. Dettes fournisseurs et charges à payer

31 décembre		2014	2013
Comptes fournisseurs		428 \$	265 \$
Charges à payer relativement aux dépenses d'investissement		729	398
Charges à payer relativement aux redevances et à la production		495	473
Autres charges à payer		385	514
Intérêts à payer		100	111
Décaissements en cours		4	2
Partie courante des obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 14)		59	66
Partie courante des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 15)		43	66
		2 243 \$	1 895 \$

Les dettes fournisseurs et les charges à payer ne portent pas intérêt. Les intérêts à payer représentent les montants à payer relativement aux billets non garantis d'Encana comme il est indiqué à la note 13.

13. Dette à long terme

31 décembre	Note	Montant du capital en \$ CA	2014	2013
Dette libellée en dollars canadiens				
Crédit renouvelable et emprunts à terme	A	- \$	- \$	- \$
Billets non garantis en dollars canadiens	B			
5,80 %, échéant le 18 janvier 2018		750	647	705
		750 \$	647	705
Dette libellée en dollars américains				
Crédit renouvelable et emprunts à terme	A		1 277	-
Billets non garantis en dollars américains	B			
5,80 %, échéant le 1 ^{er} mai 2014			-	1 000
5,90 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2017			700	700
6,50 %, échéant le 15 mai 2019			500	500
3,90 %, échéant le 15 novembre 2021			600	600
8,125 %, échéant le 15 septembre 2030			300	300
7,20 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2031			350	350
7,375 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2031			500	500
6,50 %, échéant le 15 août 2034			750	750
6,625 %, échéant le 15 août 2037			500	500
6,50 %, échéant le 1 ^{er} février 2038			800	800
5,15 %, échéant le 15 novembre 2041			400	400
			6 677	6 400
Capital total	F		7 324	7 105
Augmentation de la valeur de la dette reprise	C		34	40
Escomptes sur la dette	D		(18)	(21)
Partie courante de la dette à long terme	E		-	(1 000)
			7 340 \$	6 124 \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

A) CRÉDIT RENOUVELABLE ET EMPRUNTS À TERME

Crédit renouvelable et emprunts à terme en dollars canadiens

Au 31 décembre 2014, Encana disposait d'une facilité de crédit bancaire renouvelable consentie de 3,5 G\$ CA (3,0 G\$) sur laquelle elle pouvait prélever un montant de 1,7 G\$. La facilité, qui expire en juin 2018, est entièrement renouvelable jusqu'à son échéance. Elle est prorogeable à l'occasion, mais pas plus d'une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande d'Encana, pour une période d'au plus cinq ans et 90 jours à compter de la date de la demande de prorogation. Cette facilité n'est pas garantie et porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts au taux préférentiel canadien, au taux de base américain, au taux des acceptations bancaires ou au TIOL majoré des marges applicables.

En 2014, la Société a fait des prélèvements sur ses facilités de crédit renouvelables. Les emprunts comprennent des emprunts de 1 277 M\$ qui portent intérêt au TIOL, qui échoient à diverses dates et dont le taux d'intérêt moyen pondéré est de 1,62 %. Les montants sont pleinement étayés par les facilités de crédit renouvelables qui ne sont assujetties à aucune exigence de remboursement dans l'exercice à venir et qui échoient en 2018, et la direction croit qu'ils continueront de l'être. Au 31 décembre 2013, il n'existait aucun encours sur les effets de trésorerie ni sur les facilités de crédit renouvelables de la Société.

Crédit renouvelable et emprunts à terme en dollars américains

Au 31 décembre 2014, l'une des filiales d'Encana disposait d'une facilité de crédit bancaire renouvelable consentie totalisant 1,0 G\$ et qui demeurerait pleinement disponible. Cette facilité, qui expire en juin 2018, est garantie par Encana Corporation et est entièrement renouvelable jusqu'à son échéance. Elle est prorogeable à l'occasion, mais pas plus d'une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande de la filiale, pour une période d'au plus cinq ans et 90 jours à partir de la date de la demande de prorogation. Cette facilité porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts au taux de base américain ou au TIOL, chacun étant majoré des marges applicables.

Les commissions d'attente versées en 2014 en lien avec les ententes de crédit renouvelable et les emprunts à terme en dollars canadiens et américains se sont établies à quelque 12 M\$ (14 M\$ en 2013; 15 M\$ en 2012).

Encana est assujettie à certaines clauses restrictives de nature financière aux termes de ses ententes de facilités de crédit et elle s'y conformait entièrement au 31 décembre 2014.

B) BILLETS NON GARANTIS

Prospectus préalable

Encana a déposé un prospectus préalable qui lui permet d'émettre à l'occasion jusqu'à 6,0 G\$, ou l'équivalent en monnaies étrangères, de titres d'emprunt, d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, de reçus de souscription, de bons de souscription d'actions et d'unités au Canada ou aux États-Unis, ou dans ces deux pays. Ce prospectus a été déposé en juin 2014 et sa période de validité prend fin en juillet 2016. Au 31 décembre 2014, aucun titre n'avait été émis aux termes de ce prospectus. Toute émission est fonction des conditions de marché. Ce prospectus a remplacé le prospectus préalable visant 4,0 G\$ de titres d'emprunt sous forme de billets non garantis en dollars américains dont la période de validité a expiré en juin 2014.

Les billets non garantis incluent des billets à moyen terme et des billets de premier rang qui sont émis de temps à autre aux termes d'actes de fiducie et qui ont égalité de rang en ce qui concerne le paiement du capital et des intérêts.

Billets non garantis en dollars américains

Le 28 février 2014, Encana a annoncé une offre publique d'achat en trésorerie et la sollicitation de consentements visant tout billet à 5,80 %, échéant le 1^{er} mai 2014, d'un montant de 1 000 M\$ en cours et la totalité de ces billets. La Société a versé 1 004,59 \$ pour chaque 1 000 \$ du montant du capital des billets plus

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

les intérêts courus et impayés jusqu'à la date de règlement exclusivement ainsi qu'un paiement de consentement équivalant à 2,50 \$ par tranche de 1 000 \$ du montant de capital des billets.

L'offre publique d'achat et la sollicitation de consentements ont expiré le 28 mars 2014 et, le 31 mars 2014, Encana a versé aux porteurs de billets qui les avaient acceptées un total d'environ 792 M\$ en trésorerie, montant composé de 768 M\$ pour le remboursement de capital, 2 M\$ pour les paiements de consentement et 22 M\$ pour les intérêts courus et impayés.

Le 28 avril 2014 et conformément à l'avis de remboursement émis le 28 mars 2014, la Société a remboursé le solde du montant du capital des billets, à 5,80 %, qui n'avaient pas été déposés aux termes de l'offre d'achat. Encana a payé environ 239 M\$ en trésorerie, soit un montant de remboursement du capital de 232 M\$ et des intérêts courus et impayés de 7 M\$.

Le 16 décembre 2014, Encana a procédé au remboursement des 500 M\$ de billets de premier rang, à 7,375 %, échéant le 15 avril 2021 ainsi que des 650 M\$ de billets de premier rang, à 6,00 %, échéant le 1^{er} mai 2022 qu'elle avait repris dans le cadre de l'acquisition d'Athlon, tel qu'il est expliqué à la note 3. La Société a constaté un paiement non récurrent d'environ 125 M\$ par suite de ce remboursement anticipé. Celle-ci s'est servie du produit de 1 277 M\$ provenant de sa facilité de crédit renouvelable pour rembourser les billets de premier rang.

C) AUGMENTATION DE VALEUR DE LA DETTE REPRISE

Certains billets et certaines débetures de la Société ont été repris dans le cadre de regroupements d'entreprises et ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart entre la juste valeur et le montant du capital de la dette est amorti sur la durée résiduelle de cette dette, soit environ 16 ans.

En lien avec l'acquisition d'Athlon, la Société a constaté une hausse de quelque 12 M\$ de la juste valeur de la dette reprise, montant qui a été passé en charges lors du remboursement des billets de premier rang et qui a été pris en compte dans le poste Autres charges de l'état consolidé du résultat net d'Encana.

D) ESCOMPTES SUR LA DETTE

Les primes et les escomptes afférents à la dette à long terme sont incorporés dans la dette à long terme et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En 2014 et en 2013, aucun escompte sur la dette n'a été incorporé.

E) PARTIE COURANTE DE LA DETTE À LONG TERME

31 décembre	Montant du capital en \$ CA	2014	2013
5,80 %, échéant le 1 ^{er} mai 2014	- \$	- \$	1 000 \$
	- \$	- \$	1 000 \$

F) REMBOURSEMENTS OBLIGATOIRES SUR LA DETTE

31 décembre	Montant du capital en \$ CA	Montant du capital en \$ US	Total équivalent en \$ US
2015	- \$	- \$	- \$
2016	-	-	-
2017	-	700	700
2018	750	1 277	1 924
2019	-	500	500
Par la suite	-	4 200	4 200
Total	750 \$	6 677 \$	7 324 \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Le montant exigible en 2015 ne tient pas compte des emprunts portant intérêt au TIOL, lesquels sont entièrement étayés par les facilités de crédit renouvelables qui ne comportent aucune exigence de remboursement dans l'exercice à venir. Ces facilités sont entièrement renouvelables pour une période pouvant atteindre cinq ans. Compte tenu de leurs dates d'échéance actuelles, les remboursements ont été pris en compte dans ceux exigibles en 2018.

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Au 31 décembre 2014, le total de la dette à long terme avait une valeur comptable de 7 340 M\$ et une juste valeur de 7 788 M\$ (valeur comptable de 7 124 M\$ et juste valeur de 7 805 M\$ en 2013). La juste valeur estimée des emprunts à long terme est attribuée au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur et a été établie en fonction de renseignements du marché ou en actualisant les versements futurs d'intérêts et de capital au moyen des taux d'intérêt que la Société devrait pouvoir obtenir à la fin de la période.

14. Autres passifs et provisions

31 décembre	2014	2013
Immeuble de bureaux The Bow (note 9)	1 486 \$	1 631 \$
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 9)	473	544
Économies d'impôt non constatées (note 7)	279	133
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 21)	144	110
Primes au rendement à long terme (note 20)	70	58
Autres	32	44
	2 484 \$	2 520 \$

En 2013, les primes au rendement à long terme étaient prises en compte dans le poste Autres.

Immeuble de bureaux The Bow

Comme il est indiqué à la note 9, Encana a comptabilisé les coûts cumulés de l'immeuble de bureaux The Bow, lequel fait l'objet d'un bail de 25 ans. À l'expiration de ce terme, l'actif résiduel et le passif correspondant devraient être décomptabilisés. Encana a également sous-loué une partie des locaux pour bureaux de l'immeuble The Bow à une filiale de Cenovus. Le total des paiements futurs non actualisés associés au contrat de location ainsi que le total des montants futurs non actualisés qui devraient être recouverts par la sous-location à Cenovus sont présentés ci-dessous.

(chiffres non actualisés)	2015	2016	2017	2018	2019	Par la suite	Total
Loyers futurs prévus	80 \$	81 \$	82 \$	82 \$	83 \$	1 652 \$	2 060 \$
Montants recouverts par la sous-location	(39) \$	(40) \$	(40) \$	(40) \$	(41) \$	(812) \$	(1 012) \$

Obligations en vertu de contrats de location-acquisition

Comme il est décrit à la note 9, la Société a conclu plusieurs contrats de location qui sont constatés comme des contrats de location-acquisition et qui visent notamment un immeuble de bureaux, du matériel et une plateforme de production en mer.

L'exploitation commerciale des installations de production a débuté en décembre 2013. Par conséquent, Encana a décomptabilisé l'immobilisation en cours de construction et le passif correspondant, a constaté ces installations comme un actif de location-acquisition et a inscrit une obligation correspondante en vertu d'un contrat de location-acquisition. Aux termes de ce contrat, Encana détient une option d'achat et une option lui permettant de proroger cette entente pour 12 périodes de un an à des prix fixes après l'expiration de son terme initial en 2021. Ainsi, ce

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

contrat de location peut être considéré comme un droit variable et l'entité de location connexe est admissible en tant qu'entité à détenteurs de droits variables (« EDDV »). Encana n'est pas le principal bénéficiaire de l'EDDV puisqu'elle n'a pas le pouvoir de diriger les activités qui ont le plus d'incidence sur la performance économique de celle-ci. Hormis le versement des paiements contractuels aux termes du contrat de location et des contrats de location simple, Encana n'a pas à fournir un quelconque soutien financier ou garantie à l'entité de location ou à ses sociétés affiliées.

Ce qui suit indique les loyers futurs prévus qui sont liés aux obligations en vertu de contrats de location-acquisition de la Société.

	2015	2016	2017	2018	2019	Par la suite	Total
Loyers futurs prévus	98 \$	98 \$	99 \$	99 \$	99 \$	232 \$	725 \$
Moins les montants représentant les intérêts	39	36	32	27	23	36	193
Valeur actualisée des loyers futurs prévus	59 \$	62 \$	67 \$	72 \$	76 \$	196 \$	532 \$

15. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

31 décembre	2014	2013
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	966 \$	969 \$
Passifs engagés ou repris (note 3)	85	38
Passifs réglés ou cédés	(188)	(126)
Variation des sorties de trésorerie futures estimées	35	68
Charge de désactualisation	52	53
Écart de conversion	(37)	(36)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	913 \$	966 \$
Partie courante (note 12)	43 \$	66 \$
Partie non courante	870	900
	913 \$	966 \$

16. Capital social

AUTORISÉ

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions préférentielles de premier rang et d'actions préférentielles de second rang.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

31 décembre	2014		2013	
	Nombre (en millions)	Montant	Nombre (en millions)	Montant
Actions ordinaires en circulation au début de l'exercice	740,9	2 445 \$	736,3	2 354 \$
Actions ordinaires annulées	-	-	(0,8)	(2)
Actions ordinaires émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes	0,3	5	5,4	93
Actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice	741,2	2 450 \$	740,9	2 445 \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, Encana a émis 240 839 actions ordinaires, d'un montant total de 5 M\$, en vertu de son régime de réinvestissement des dividendes (5 385 845 actions ordinaires, d'un montant total de 93 M\$, émises en 2013).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Encana a annulé 767 327 actions ordinaires qui avaient été réservées en vue de leur émission aux actionnaires au moment de l'échange d'actions des sociétés remplacées. Conformément aux modalités de la convention de fusion qui a mené à la formation d'Encana, les actions qui n'avaient pas été échangées ont été annulées. Par conséquent, la valeur comptable moyenne pondérée de ces actions ordinaires, soit 2 M\$, a été reclassée dans le surplus d'apport.

DIVIDENDES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, Encana a versé des dividendes de 0,28 \$ par action ordinaire, soit un total de 207 M\$ (0,67 \$ par action ordinaire et total de 494 M\$ pour 2013; 0,80 \$ par action ordinaire et total de 588 M\$ pour 2012). En 2014, le dividende trimestriel que la Société a versé a été de 0,07 \$ par action ordinaire. En 2013, le dividende trimestriel par action ordinaire a été de 0,20 \$ pour les trois premiers trimestres et de 0,07 \$ pour le quatrième. En 2012, la Société a versé un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les dividendes versés ont inclus les 5 M\$ d'actions ordinaires dont il est fait mention ci-dessus, actions que la Société a émises au lieu de verser des dividendes en trésorerie, conformément à son régime de réinvestissement des dividendes (93 M\$ en 2013; néant en 2012).

Le 25 février 2015, le conseil a déclaré un dividende de 0,07 \$ par action ordinaire payable le 31 mars 2015 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 13 mars 2015.

RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Le tableau suivant présente le calcul du résultat net par action ordinaire.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars, sauf les montants par action)	2014	2013	2012
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 392 \$	236 \$	(2 794) \$
Nombre d'actions ordinaires			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	741,0	737,7	736,3
Effet des titres dilutifs	-	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	741,0	737,7	736,3
Résultat net par action ordinaire			
De base	4,58 \$	0,32 \$	(3,79) \$
Dilué	4,58 \$	0,32 \$	(3,79) \$

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS D'ENCANA

Encana offre des régimes de rémunération fondée sur des actions qui permettent aux membres de son personnel d'acheter des actions ordinaires de la Société. Le prix d'exercice des options sur actions n'est pas inférieur à la valeur de marché des actions ordinaires à la date d'attribution des options. Les options sur actions peuvent être exercées à raison de 30 % du nombre d'options attribuées après un an et d'une autre tranche de 30 % après deux ans. Les options sont pleinement exerçables après trois ans et elles viennent à échéance cinq ans après leur date d'attribution.

Des droits à l'appréciation des actions jumelés (« DAAJ ») sont rattachés à toutes les options en cours au 31 décembre 2014. Au lieu d'exercer les options auxquelles ces DAAJ sont rattachés, le porteur peut choisir de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent du cours du marché des actions ordinaires d'Encana sur le prix d'attribution initial au moment de l'exercice. En outre, certaines options sur actions sont attribuées en fonction du rendement. Les DAAJ liés au rendement (« DAAJR ») s'acquièrent et expirent selon les mêmes conditions que les options auxquelles ils se rattachent. De plus, l'acquisition des droits est assujettie à l'atteinte, par Encana, d'un rendement prescrit à l'égard de certaines mesures clés prédéfinies. Dans le passé, la plupart des porteurs

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

des options comportant des DAAJ ont choisi d'exercer leurs options sur actions en tant que droits à l'appréciation des actions (« DAA ») contre un paiement en trésorerie. C'est pourquoi Encana ne considère pas que les DAAJ en cours constituent des titres potentiellement dilutifs. Il y a lieu de se reporter à la note 20 pour obtenir plus de renseignements sur les DAAJ et les DAAJR en cours et exerçables d'Encana.

Au 31 décembre 2014, 27,3 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission aux termes des régimes d'options sur actions (19,1 millions en 2013; 18,8 millions en 2012).

DROITS À LA VALEUR DES ACTIONS SOUMIS À RESTRICTIONS (« DVASR ») D'ENCANA

Encana a un régime de rémunération fondée sur des actions aux termes duquel elle attribue des DVASR aux membres admissibles de son personnel. Un DVASR est une attribution conditionnelle de droits à recevoir une action ordinaire d'Encana, ou son équivalent en trésorerie, au gré d'Encana et lorsque le DVASR est acquis, conformément aux modalités du régime de DVASR et de la convention d'attribution qui s'y rapporte. Un DVASR vaut théoriquement une action ordinaire d'Encana. Les DVASR sont acquis sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution, pourvu que le membre du personnel soit toujours un membre actif d'Encana à la date d'acquisition des droits. La Société a l'intention de régler les DVASR en trésorerie à la date d'acquisition et c'est pourquoi elle ne considère pas qu'ils sont des titres potentiellement dilutifs. Il y a lieu de se reporter à la note 20 pour obtenir plus de renseignements sur les DVASR en cours d'Encana.

DROITS À LA VALEUR DES ACTIONS (« DVA ») D'ENCANA QUE DÉTENAIENT ANTÉRIEUREMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CENOVUS

Le 30 novembre 2009, Encana a procédé à la réorganisation de ses activités (l'« opération de scission ») en effectuant sa scission en deux sociétés d'énergie indépendantes à capital ouvert : Encana Corporation et Cenovus Energy Inc. Aux termes de l'opération de scission, les détenteurs de droits à la valeur des actions d'Encana ont échangé ces droits contre de nouveaux droits à la valeur des actions d'Encana et de Cenovus. Les droits à la valeur des actions comprenaient des DAAJ, des DAAJR, des DAA et des DAA liés au rendement (« DAAR »). Les nouveaux DVA étaient assortis des mêmes conditions que les DVA d'origine. Les DVA d'Encana détenus par des membres du personnel de Cenovus n'ont eu aucune incidence sur le résultat net de la Société. Au 31 décembre 2014, tous les DVA qu'ils détenaient avaient expiré.

17. Cumul des autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Écart de conversion		
Solde au début de l'exercice	693 \$	739 \$
Variation de l'écart de conversion	22	(46)
Solde à la fin de l'exercice	715 \$	693 \$
Régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi		
Solde au début de l'exercice	(9) \$	(69) \$
Montant net des écarts actuariels et modification des régimes (note 21)	(22)	65
Impôt sur le résultat	7	(17)
Reclassement du montant net des écarts actuariels dans le résultat net (note 21)	(1)	11
Impôt sur le résultat	-	(3)
Reclassement du montant net du coût des services passés et des (crédits) dans le résultat net (note 21)	(1)	-
Impôt sur le résultat	-	-
Liquidation et réduction pris en compte dans la charge au titre des régimes à prestations définies (note 21)	-	6
Impôt sur le résultat	-	(2)
Solde à la fin de l'exercice	(26) \$	(9) \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global	689 \$	684 \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

18. Participation ne donnant pas le contrôle

Premier appel public à l'épargne visant des actions ordinaires de PrairieSky

Le 22 mai 2014, PrairieSky a déposé un prospectus définitif en vue de l'émission de 52,0 millions d'actions ordinaires (le « PAPE ») devant être vendues par Encana aux termes d'une convention de prise ferme datée du 22 mai 2014 au prix de 28,00 \$ CA par action ordinaire (le « prix d'émission »).

Le 27 mai 2014 et avant la clôture du PAPE, PrairieSky a acquis, auprès d'Encana, une entreprise de redevances en contrepartie d'actions ordinaires de PrairieSky en vertu d'une convention d'achat et de vente datée du 22 mai 2014 et intervenue entre elles (la « convention »). Les actifs de l'entreprise de redevances que PrairieSky a acquise sont composés : i) d'un titre minier en fief simple portant sur des terrains recelant un potentiel pour ce qui est du pétrole, du gaz naturel et de certains minéraux ainsi que certaines autres mines qui se trouvent principalement dans le centre et le sud de l'Alberta (les « terrains visés »); ii) de droits du bailleur dans des baux qui sont actuellement en vigueur et qui portent sur certains terrains visés; iii) de droits de redevance, notamment des droits de redevance dérogatoire, des droits de redevance dérogatoire brute et des paiements sur la production relativement à des terrains situés principalement en Alberta; iv) d'une licence irrévocable et perpétuelle visant des données sismiques exclusives d'Encana (la « licence visant des données sismiques »); et v) de certains autres actifs connexes énumérés dans la convention.

Aux termes de celle-ci, PrairieSky et Encana ont conclu : i) une entente de licence visant des données sismiques en vertu de laquelle Encana a attribué une telle licence à PrairieSky; et ii) une entente de location et d'administration en vertu de laquelle PrairieSky a octroyé des baux attestant qu'Encana conserve sa participation directe eu égard à certains terrains visés et aux termes de laquelle PrairieSky reçoit des redevances de la part d'Encana.

Le 29 mai 2014, Encana a mené à terme le PAPE visant 52,0 millions d'actions ordinaires de PrairieSky au prix d'émission, ce qui a donné lieu à un produit brut d'environ 1,46 G\$ CA. Le 3 juin 2014, l'option de surallocation accordée aux preneurs fermes et leur donnant le droit d'acquérir jusqu'à 7,8 millions d'actions ordinaires supplémentaires a été pleinement exercée, ce qui a généré un produit brut d'environ 218,4 M\$ CA. Par suite du PAPE, Encana a reçu un produit brut totalisant quelque 1,67 G\$ CA (1,54 G\$) et elle détenait 70,2 millions d'actions ordinaires de PrairieSky, ce qui représentait une participation de 54 %.

La participation ne donnant pas le contrôle dans l'ancienne filiale consolidée, PrairieSky, était présentée en tant qu'élément distinct du total des capitaux propres à l'état consolidé de la situation financière. Encana a inscrit une tranche de 117 M\$ du produit tiré du PAPE en tant que participation ne donnant pas le contrôle, et le reliquat du produit, soit 1 427 M\$, moins des coûts de transaction de 82 M\$, a été constaté en tant que surplus d'apport.

Reclassement d'actions ordinaires de PrairieSky

Le 8 septembre 2014, Encana et PrairieSky ont annoncé le reclassement de 70,2 millions d'actions ordinaires de cette dernière au prix de 36,50 \$ CA l'action ordinaire, ce qui a valu à Encana un produit brut d'environ 2,6 G\$ CA. Par suite de la réalisation du reclassement le 26 septembre 2014, Encana ne détient plus de participation dans PrairieSky. Tel qu'il est précisé à la note 4, la sortie d'actifs de PrairieSky a modifié fortement le rapport entre les coûts incorporés et les réserves prouvées du centre de coûts canadien. C'est pourquoi Encana a constaté, sur cette sortie d'actifs, un profit d'environ 2 094 M\$, profit qui figure dans le poste (Profit) perte sur les sorties d'actifs de son état consolidé du résultat net. En lien avec cette sortie d'actifs, Encana a décomptabilisé la valeur comptable des actifs nets, soit 258 M\$, incluant un goodwill de 39 M\$, ainsi que la participation ne donnant pas le contrôle, d'un montant de 133 M\$.

Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle

Au cours de la période allant du 29 mai 2014 au 25 septembre 2014, PrairieSky a versé des dividendes de 0,3174 \$ CA par action ordinaire, pour un total de 38 M\$. De ce montant, une tranche de 18 M\$ était attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle, tel qu'il est indiqué dans l'état consolidé des variations des capitaux propres et dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle

Pendant la période allant du 29 mai 2014 au 25 septembre 2014, la Société détenait une participation lui conférant le contrôle de PrairieSky. Par conséquent, Encana consolidait la totalité de la situation financière et des résultats d'exploitation de cette dernière et avait constaté une participation ne donnant pas le contrôle au titre de la participation que détenaient des tiers. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, un résultat net et un résultat global de 34 M\$ ont été attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle, tel qu'il est indiqué dans l'état consolidé du résultat net et dans l'état consolidé du résultat global.

19. Charges de restructuration

En novembre 2013, Encana a annoncé qu'elle projetait d'harmoniser sa structure organisationnelle en fonction de sa stratégie. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, Encana a engagé des charges de restructuration totalisant 36 M\$ (88 M\$ en 2013), charges qui ont trait essentiellement aux coûts des indemnités de départ et qui sont prises en compte dans les charges administratives dans son état consolidé du résultat net. Des 124 M\$ de charges de restructuration engagées à ce jour, une tranche de 4 M\$ était toujours à payer au 31 décembre 2014 (65 M\$ en 2013). Le total des charges de restructuration devrait être d'environ 133 M\$ avant impôt. Il est prévu que le montant résiduel de ces charges, soit quelque 9 M\$, sera engagé en 2015.

20. Régimes de rémunération

Encana offre plusieurs régimes de rémunération aux termes desquels elle remet divers types de primes au rendement à long terme aux membres de son personnel qui y sont admissibles. Ces régimes sont notamment les DAAJ, les DAAJR, les DAA, les DAAR, les droits à la valeur des actions liés au rendement (« DVAR »), les droits différés à la valeur des actions (« DDVA »), les DVASR et un régime d'attributions en trésorerie soumises à restrictions. La majorité de ces régimes de rémunération sont fondés sur des actions.

Encana traite les DAAJ, les DAAJR, les DAA, les DAAR, les DVAR et les DVASR que détiennent des membres de son personnel comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie. Par conséquent, la Société comptabilise les coûts de rémunération qui s'y rattachent sur la période d'acquisition des droits en fonction de la juste valeur de ces derniers, laquelle est déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes-Merton et d'autres modèles de la juste valeur. Après un an, 30 % des DAAJ, des DAAJR, des DAA et des DAAR attribués sont acquis et peuvent être exercés, une autre tranche de 30 % peut l'être après deux ans et tous les droits peuvent l'être après trois ans (exception faite des DAAJR qui ont été attribués en 2013). Les droits expirent cinq ans après la date d'attribution. Les DVAR et les DVASR sont acquis sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution, pourvu que le membre du personnel soit toujours un membre actif d'Encana à la date d'acquisition des droits.

Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont servi à établir la juste valeur des droits à la valeur des actions détenus par des membres du personnel d'Encana.

31 décembre 2014	Droits à la valeur des actions d'Encana (\$ US)	Droits à la valeur des actions d'Encana (\$ CA)
Taux d'intérêt sans risque	1,01 %	1,01 %
Taux de rendement de l'action	2,02 %	1,91 %
Taux de volatilité attendu	30,66 %	29,11 %
Durée attendue	1,5 an	1,7 an
Cours du marché de l'action	13,87 \$ US	16,17 \$ CA

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

31 décembre 2013	Droits à la valeur des actions d'Encana (\$ US)	Droits à la valeur des actions d'Encana (\$ CA)	Droits à la valeur des actions de Cenovus (\$ CA)
Taux d'intérêt sans risque	1,09 %	1,09 %	1,09 %
Taux de rendement de l'action	1,55 %	1,50 %	3,18 %
Taux de volatilité attendu	33,20 %	30,42 %	27,75 %
Durée attendue	1,8 an	1,7 an	0,1 an
Cours du marché de l'action	18,05 \$ US	19,18 \$ CA	30,40 \$ CA

La volatilité des droits à la valeur des actions d'Encana et de Cenovus détenus par des membres du personnel d'Encana a été estimée au moyen des taux de volatilité historiques.

La Société a inscrit les coûts suivants au titre de la rémunération fondée sur des actions :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
Coûts de rémunération relatifs aux transactions classées comme étant réglées en trésorerie	25 \$	63 \$	42 \$
Coûts de rémunération relatifs aux transactions classées comme étant réglées en instruments de capitaux propres ¹⁾	(2)	3	5
Total des coûts de la rémunération fondée sur des actions	23	66	47
Moins le total des coûts de la rémunération fondée sur des actions incorporés	(6)	(22)	(14)
Total de la charge de rémunération fondée sur des actions	17 \$	44 \$	33 \$
Total constaté dans les éléments suivants de l'état consolidé du résultat net			
Charges d'exploitation	12 \$	18 \$	13 \$
Charges administratives	5	26	20
	17 \$	44 \$	33 \$

¹⁾ Les DVASR peuvent être réglés en trésorerie ou en instruments de capitaux propres au gré d'Encana. La décision de les régler en trésorerie a été prise par la Société après la date d'attribution.

Au 31 décembre 2014, le passif au titre des transactions dont le paiement est fondé sur des actions totalisait 99 M\$ (169 M\$ en 2013), montant dont une tranche de 29 M\$ (111 M\$ en 2013) a été inscrite dans les dettes fournisseurs et charges à payer.

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
Passif au titre des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglées en trésorerie			
Sans droits acquis	78 \$	121 \$	85 \$
Avec droits acquis	21	48	71
	99 \$	169 \$	156 \$

Les rubriques qui suivent présentent des informations liées aux régimes de rémunération d'Encana au 31 décembre 2014.

A) DROITS À L'APPRÉCIATION DES ACTIONS JUMELÉS

Des DAAJ sont rattachés à toutes les options visant des actions ordinaires émises aux termes du régime d'options sur actions d'Encana. Au lieu d'exercer les options auxquelles ces DAAJ sont rattachés, le porteur peut choisir de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent du cours du marché des actions ordinaires d'Encana sur le prix d'attribution au moment de l'exercice. Les DAAJ s'acquièrent et expirent selon les mêmes conditions que les options auxquelles ils se rattachent.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des informations relatives aux DAAJ d'Encana détenus par des membres de son personnel.

31 décembre	2014		2013	
(en milliers de droits)	DAAJ en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	DAAJ en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
En cours au début de l'exercice	22 512	23,11	17 168	27,84
Attribués	5 271	20,57	9 709	18,08
Exercés – DAA	(1 443)	19,84	(1)	19,90
Exercés – Options	(1)	18,06	-	-
Perdus par renonciation	(4 656)	23,16	(2 663)	26,60
Expirés	(1 282)	29,06	(1 701)	36,60
En cours à la fin de l'exercice	20 401	22,30	22 512	23,11
Exercçables à la fin de l'exercice	9 951	25,40	9 360	27,84

31 décembre 2014	DAAJ d'Encana en cours			DAAJ d'Encana exercçables	
Fourchette des prix d'exercice (\$ CA)	Nombre de DAAJ (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	Nombre de DAAJ (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
10,00 à 19,99	7 108	3,16	18,10	1 853	18,12
20,00 à 29,99	9 057	3,09	21,05	3 862	21,63
30,00 à 39,99	4 236	0,61	32,03	4 236	32,03
	20 401	2,60	22,30	9 951	25,40

Au 31 décembre 2014, le total des coûts de rémunération non constatés au titre des DAAJ non acquis que détenaient des membres du personnel d'Encana était d'environ 5 M\$ (29 M\$ en 2013). Ces coûts devraient être comptabilisés sur une période moyenne pondérée de 2,0 ans.

Le tableau qui suit présente le sommaire des informations relatives aux DAAJ de Cenovus détenus par des membres du personnel d'Encana.

31 décembre	2014		2013	
(en milliers de droits)	DAAJ en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	DAAJ en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
En cours au début de l'exercice	527	26,29	2 025	29,75
Exercés – DAA	(499)	26,29	(885)	28,81
Exercés – Options	(4)	26,39	(6)	29,32
Perdus par renonciation	-	-	(14)	31,16
Expirés	(24)	26,38	(593)	34,21
En cours à la fin de l'exercice	-	-	527	26,29
Exercçables à la fin de l'exercice	-	-	527	26,29

Pour l'exercice, Encana a inscrit une réduction des coûts de rémunération de 15 M\$ relativement à ses DAAJ et une réduction des coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DAAJ de Cenovus (coûts de rémunération de 21 M\$ relativement aux DAAJ d'Encana et réduction des coûts de rémunération de 4 M\$ relativement aux DAAJ

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

de Cenovus en 2013; coûts de rémunération de 6 M\$ relativement aux DAAJ d'Encana et réduction des coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DAAJ de Cenovus en 2012).

B) DROITS À L'APPRÉCIATION DES ACTIONS JUMELÉS LIÉS AU RENDEMENT

De 2007 à 2009, Encana a attribué des DAAJR. À leur acquisition, plutôt que d'exercer les options auxquelles ces DAAJR sont rattachés, le porteur peut choisir de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent du cours du marché des actions ordinaires d'Encana sur le prix d'attribution au moment de l'exercice. Les DAAJR s'acquièrent et expirent selon les mêmes conditions que les options auxquelles ils se rattachent. De plus, l'acquisition des droits est assujettie à l'atteinte par Encana d'un rendement prescrit à l'égard d'un coefficient de renouvellement interne et d'objectifs de rendement prédéfinis. Les DAAJR qui ne sont pas acquis lorsqu'ils pourraient l'être sont perdus par renonciation et annulés.

En 2013, Encana a attribué des DAAJR au président et chef de la direction. Les DAAJR s'acquièrent et expirent selon les mêmes conditions que les options auxquelles ils se rattachent. Aux termes de l'attribution de ces droits en 2013, leur acquisition est également assujettie à l'atteinte, par Encana, d'objectifs de rendement prescrits sur une période de quatre ans, selon le cours de ses actions. Les DAAJR qui ne sont pas acquis lorsqu'ils pourraient l'être sont perdus par renonciation et annulés.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des informations relatives aux DAAJR d'Encana détenus par des membres de son personnel.

31 décembre	2014		2013	
(en milliers de droits)	DAAJR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	DAAJR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
En cours au début de l'exercice	3 125	25,74	4 879	32,44
Attribués	-	-	935	18,00
Perdus par renonciation	(61)	29,04	(453)	29,12
Expirés	(2 129)	29,04	(2 236)	36,44
En cours à la fin de l'exercice	935	18,00	3 125	25,74
Exerçables à la fin de l'exercice	-	-	2 190	29,04

31 décembre 2014	DAAJR d'Encana en cours			DAAJR d'Encana en cours	
Fourchette des prix d'exercice (\$ CA)	Nombre de DAAJ (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	Nombre de DAAJR (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
10,00 à 19,99	935	3,45	18,00	-	-
	935	3,45	18,00	-	-

Au 31 décembre 2014, le total des coûts de rémunération non constatés au titre des DAAJR non acquis que détenaient des membres du personnel d'Encana était d'environ 1 M\$ (1 M\$ en 2013). Ces coûts devraient être comptabilisés sur une période moyenne pondérée de 2,3 ans.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations relatives aux DAAJR de Cenovus détenus par des membres du personnel d'Encana.

31 décembre	2014		2013	
(en milliers de droits)	DAAJR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	DAAJR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
En cours au début de l'exercice	953	26,27	3 205	29,00
Exercés – DAA	(908)	26,27	(1 466)	28,72
Exercés – Options	(5)	26,27	(9)	29,69
Perdus par renonciation	(1)	26,27	(13)	26,27
Expirés	(39)	26,27	(764)	32,96
En cours à la fin de l'exercice	-	-	953	26,27
Exercables à la fin de l'exercice	-	-	953	26,27

Pour l'exercice, Encana a inscrit des coûts de rémunération de 1 M\$ relativement à ses DAAJR et une réduction des coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DAAJR de Cenovus (coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DAAJR d'Encana et réduction des coûts de rémunération de 6 M\$ relativement aux DAAJR de Cenovus en 2013; réduction des coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DAAJR d'Encana et réduction des coûts de rémunération de 2 M\$ relativement aux DAAJR de Cenovus en 2012).

C) DROITS À L'APPRÉCIATION DES ACTIONS

En 2008 et en 2009, des DAA libellés en dollars canadiens ont été attribués à des membres du personnel. Ces droits confèrent au porteur le droit de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent du cours du marché des actions ordinaires d'Encana sur le prix d'attribution au moment de l'exercice.

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations relatives aux DAA d'Encana détenus par des membres de son personnel.

31 décembre	2014		2013	
(en milliers de droits)	DAA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	DAA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
En cours au début de l'exercice	730	29,11	1 843	33,79
Perdus par renonciation	(20)	29,91	(156)	30,02
Expirés	(710)	29,09	(957)	37,98
En cours à la fin de l'exercice	-	-	730	29,11
Exercables à la fin de l'exercice	-	-	730	29,11

Depuis 2010, des DAA libellés en dollars américains sont attribués aux membres du personnel admissibles en poste aux États-Unis. Les conditions qui y sont rattachées sont similaires à celles des DAA libellés en dollars canadiens. Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des informations relatives aux DAA d'Encana libellés en dollars américains et détenus par des membres de son personnel.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

31 décembre	2014		2013	
(en milliers de droits)	DAA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ US)	DAA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ US)
En cours au début de l'exercice	14 930	23,79	12 165	26,50
Attribués	3 139	19,10	5 048	17,95
Exercés	(1 095)	19,96	(2)	17,95
Perdus par renonciation	(4 667)	23,49	(2 281)	25,30
Expirés	(43)	26,04	-	-
En cours à la fin de l'exercice	12 264	23,04	14 930	23,79
Exercables à la fin de l'exercice	7 310	25,97	7 328	27,32

31 décembre 2014	DAA d'Encana en cours			DAA d'Encana exercables	
Fourchette des prix d'exercice (\$ US)	Nombre de DAA (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ US)	Nombre de DAA (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ US)
10,00 à 19,99	5 110	3,60	18,20	760	17,97
20,00 à 29,99	3 530	2,13	21,75	2 926	21,66
30,00 à 39,99	3 624	0,58	31,13	3 624	31,13
	12 264	2,28	23,04	7 310	25,97

Au 31 décembre 2014, le total des coûts de rémunération non constatés au titre des DAA non acquis que détenaient des membres du personnel d'Encana était d'environ 2 M\$ (18 M\$ en 2013). Ces coûts devraient être comptabilisés sur une période moyenne pondérée de 2,2 ans.

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations relatives aux DAA de Cenovus détenus par des membres du personnel d'Encana.

31 décembre	2014		2013	
(en milliers de droits)	DAA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	DAA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
En cours au début de l'exercice	230	26,42	1 027	31,25
Exercés	(212)	26,35	(385)	28,38
Perdus par renonciation	(2)	29,04	(23)	33,62
Expirés	(16)	26,95	(389)	36,82
En cours à la fin de l'exercice	-	-	230	26,42
Exercables à la fin de l'exercice	-	-	230	26,42

Pour l'exercice, Encana a inscrit une réduction des coûts de rémunération de 2 M\$ relativement à ses DAA, mais aucun coût de rémunération relativement à ceux de Cenovus (coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DAA d'Encana et réduction des coûts de rémunération de 2 M\$ relativement aux DAA de Cenovus en 2013; coûts de rémunération de 7 M\$ relativement aux DAA d'Encana et réduction des coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DAA de Cenovus en 2012).

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

D) DROITS À L'APPRÉCIATION DES ACTIONS LIÉS AU RENDEMENT

En 2008 et en 2009, Encana a attribué à certains membres du personnel des DAAR qui confèrent au porteur le droit de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent du cours du marché des actions ordinaires d'Encana sur le prix d'attribution au moment de l'exercice. Les DAAR sont assujettis à l'atteinte, par Encana, d'un rendement prescrit à l'égard d'un coefficient de renouvellement interne et de certaines mesures clés prédéfinies. Les DAAR qui ne sont pas acquis lorsqu'ils pourraient l'être sont perdus par renonciation.

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations relatives aux DAAR d'Encana détenus par des membres de son personnel.

31 décembre	2014		2013	
(en milliers de droits)	DAA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	DAA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
En cours au début de l'exercice	1 181	29,04	2 455	32,20
Perdus par renonciation	(17)	29,04	(239)	29,48
Expirés	(1 164)	29,04	(1 035)	36,44
En cours à la fin de l'exercice	-	-	1 181	29,04
Exercçables à la fin de l'exercice	-	-	1 181	29,04

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations relatives aux DAAR de Cenovus détenus par des membres du personnel d'Encana.

31 décembre	2014		2013	
(en milliers de droits)	DAAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	DAAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
En cours au début de l'exercice	385	26,27	1 319	28,74
Exercçés	(365)	26,27	(631)	28,32
Perdus par renonciation	-	-	(9)	26,47
Expirés	(20)	26,27	(294)	32,96
En cours à la fin de l'exercice	-	-	385	26,27
Exercçables à la fin de l'exercice	-	-	385	26,27

Pour l'exercice, Encana n'a inscrit aucun coût de rémunération relativement à ses DAAR ou à ceux de Cenovus (aucun coût de rémunération relativement aux DAAR d'Encana et réduction des coûts de rémunération de 3 M\$ relativement aux DAAR de Cenovus en 2013; aucun coût de rémunération relativement aux DAAR d'Encana ou à ceux de Cenovus en 2012).

E) DROITS À LA VALEUR DES ACTIONS LIÉS AU RENDEMENT

Depuis 2010, des DVAR sont attribués aux membres du personnel admissibles. Ces DVAR confèrent à leur porteur le droit de recevoir, au moment de l'acquisition des droits, un paiement en trésorerie égal à la valeur d'une action ordinaire d'Encana pour chaque DVAR détenu, selon les modalités du régime de DVAR. Les DVAR sont acquis sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution, pourvu que le membre du personnel soit toujours un membre actif d'Encana à la date d'acquisition des droits.

La valeur finale des DVAR dépendra du rendement d'Encana en regard d'objectifs de performance correspondants prédéfinis, rendement qui sera évalué sur une période de trois ans. Dans le cas des droits attribués de 2010 à 2012, inclusivement, le rendement est évalué par le conseil une fois l'an en fonction d'un coefficient de renouvellement interne afin d'établir si les critères de rendement sont respectés. Selon les résultats

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

de cette évaluation, des DVAR pouvant représenter jusqu'à deux fois ceux attribués initialement peuvent être admissibles à l'acquisition relativement à l'exercice ayant fait l'objet de l'évaluation. La portion respective de l'attribution initiale des DVAR réputée admissible à l'acquisition pour chaque exercice sera évaluée, et la valeur nominale en trésorerie sera déposée dans un compte de DVAR, le paiement étant reporté jusqu'à la date de l'acquisition finale des droits. En ce qui concerne les droits attribués en 2013, le rendement est évalué sur une période de trois ans par comparaison avec celui d'un groupe de référence spécifique.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des informations relatives aux DVAR.

(en milliers de droits)	DVAR libellés en dollars canadiens en cours	
	2014	2013
31 décembre		
Non acquis et en cours au début de l'exercice	1 134	961
Attribués	457	856
Réputés admissibles à l'acquisition	(211)	(552)
Droits tenant lieu de dividendes	18	40
Perdus par renonciation	(176)	(171)
Non acquis et en cours à la fin de l'exercice	1 222	1 134

(en milliers de droits)	DVAR libellés en dollars américains en cours	
	2014	2013
31 décembre		
Non acquis et en cours au début de l'exercice	363	693
Attribués	167	192
Réputés admissibles à l'acquisition	(173)	(474)
Droits tenant lieu de dividendes	4	14
Perdus par renonciation	(83)	(62)
Non acquis et en cours à la fin de l'exercice	278	363

Au 31 décembre 2014, le total des coûts de rémunération non constatés au titre des DVAR non acquis que détenaient des membres du personnel d'Encana était d'environ 12 M\$ (16 M\$ en 2013). Ces coûts devraient être comptabilisés sur une période moyenne pondérée de 1,5 an.

Pour l'exercice, Encana a comptabilisé des coûts de rémunération de 4 M\$ relativement aux DVAR en cours (11 M\$ en 2013; 12 M\$ en 2012).

F) DROITS DIFFÉRÉS À LA VALEUR D' ACTIONS

La Société offre un programme aux termes duquel elle attribue aux administrateurs et à certains membres clés du personnel des DDVA, droits dont l'acquisition est immédiate, dont la valeur est égale à celle d'une action ordinaire de la Société et qui sont réglés en trésorerie.

En vertu du régime de DDVA, les membres du personnel peuvent convertir en DDVA 25 % ou 50 % des primes de haut rendement annuelles. Le nombre de DDVA ainsi converti est établi en fonction de la valeur de l'attribution divisée par le cours de clôture de l'action d'Encana à la fin de la période de rendement visée par l'attribution des primes de haut rendement.

Qu'il s'agisse d'administrateurs ou de membres du personnel, les DDVA ne peuvent être rachetés qu'une fois que ceux-ci ont quitté leur poste auprès d'Encana, conformément aux modalités du régime de DDVA concerné, et ce rachat doit avoir lieu avant le 15 décembre de l'année suivant leur départ.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations relatives aux DDVA.

(en milliers de droits)	DDVA libellés en dollars canadiens en cours	
	2014	2013
31 décembre		
En cours au début de l'exercice	1 027	974
Attribués	152	106
Convertis à partir des primes de haut rendement	-	37
Droits tenant lieu de dividendes	14	41
Rachetés	(302)	(131)
En cours à la fin de l'exercice	891	1 027

Pour l'exercice, Encana a comptabilisé des coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DDVA en cours (2 M\$ en 2013; 2 M\$ en 2012).

G) DROITS À LA VALEUR DES ACTIONS SOUMIS À RESTRICTIONS

Depuis 2011, des DVASR sont attribués aux membres du personnel admissibles. Un DVASR est une attribution conditionnelle de droits à recevoir une action ordinaire d'Encana, ou son équivalent en trésorerie, au gré d'Encana, et lorsque le DVASR est acquis, conformément aux modalités du régime de DVASR et de la convention d'attribution qui s'y rapporte. Un DVASR vaut théoriquement une action ordinaire d'Encana. Les DVASR sont acquis sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution, pourvu que le membre du personnel soit toujours un membre actif d'Encana à la date d'acquisition des droits. Au 31 décembre 2014, Encana prévoyait régler les DVASR en trésorerie à la date d'acquisition.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des informations relatives aux DVASR.

(en milliers de droits)	DVASR libellés en dollars canadiens en cours	
	2014	2013
31 décembre		
Non acquis et en cours au début de l'exercice	5 130	1 966
Attribués	2 785	3 873
Droits tenant lieu de dividendes	94	205
Acquis et libérés	(1 368)	-
Perdus par renonciation	(754)	(914)
Non acquis et en cours à la fin de l'exercice	5 887	5 130

(en milliers de droits)	DVASR libellés en dollars américains en cours	
	2014	2013
31 décembre		
Non acquis et en cours au début de l'exercice	3 475	1 596
Attribués	1 767	2 458
Droits tenant lieu de dividendes	51	139
Acquis et libérés	(1 071)	-
Perdus par renonciation	(1 112)	(718)
Non acquis et en cours à la fin de l'exercice	3 110	3 475

Au 31 décembre 2014, le total des coûts de rémunération non constatés au titre des DVASR non acquis que détenaient des membres du personnel d'Encana était d'environ 57 M\$ (71 M\$ en 2013). Ces coûts devraient être comptabilisés sur une période moyenne pondérée de 1,5 an.

Pour l'exercice, Encana a inscrit des coûts de rémunération de 36 M\$ relativement aux DVASR en cours (45 M\$ en 2013; 25 M\$ en 2012). Au 31 décembre 2014, une tranche de 11 M\$ du solde du surplus d'apport avait trait aux DVASR (13 M\$ en 2013).

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

H) RÉGIME D'ATTRIBUTIONS EN TRÉSORERIE SOUMISES À RESTRICTIONS

En octobre 2011, le conseil d'Encana a approuvé le recours à un régime d'attributions en trésorerie soumises à restrictions à titre de composante de l'attribution de primes à long terme aux membres du personnel admissibles, à l'exception des hauts dirigeants. Le régime d'attributions en trésorerie soumises à restrictions prévoit une attribution conditionnelle en trésorerie en fonction du temps qui, conformément à la convention d'attribution qui s'y rattache, exige que le membre du personnel soit toujours un membre actif d'Encana à la date d'acquisition. Les droits relatifs au régime d'attributions en trésorerie soumises à restrictions deviennent acquis sur une période de trois ans, le tiers étant payable à chaque date d'anniversaire de la date d'attribution. Au cours de l'exercice, Encana a comptabilisé des coûts de rémunération de 1 M\$ (6 M\$ en 2013; 18 M\$ en 2012) relativement au régime d'attributions en trésorerie soumises à restrictions. Au 31 décembre 2014, la Société n'avait plus aucune obligation liée au régime d'attributions en trésorerie soumises à restrictions.

21. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre aux membres de son personnel au Canada et aux États-Unis des régimes à prestations définies et à cotisations définies, en plus de proposer des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE »). Le régime de retraite à prestations définies a toutefois été fermé aux nouveaux participants le 1^{er} janvier 2003. La durée d'activité moyenne résiduelle du personnel participant à ce régime est de 4 ans. La durée d'activité moyenne résiduelle du personnel participant aux régimes d'AAPE est de 13 ans.

La Société est tenue de fournir une évaluation actuarielle de ses régimes de retraite aux autorités de réglementation provinciales au moins tous les trois ans ou plus fréquemment si celles-ci l'exigent. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de la Société est datée du 31 décembre 2013, et la Société devrait être tenue de déposer la prochaine en date du 31 décembre 2016.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Le tableau suivant indique les variations des obligations au titre des prestations et de la juste valeur des actifs du régime de retraite à prestations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 ainsi que la situation de capitalisation des régimes et les montants constatés dans les états financiers consolidés aux 31 décembre 2014 et 2013.

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2014	2013	2014	2013
Variation des obligations au titre des prestations				
Obligation au titre des prestations projetées au début de l'exercice	287 \$	357 \$	93 \$	105 \$
Coût des services	3	4	10	12
Coût financier	12	12	4	4
Écarts actuariels	19	(22)	14	(6)
Écarts de change	(22)	(19)	(3)	-
Cotisations des salariés	-	-	1	-
Prestations versées	(20)	(22)	(5)	(4)
Modification des régimes	-	-	-	(13)
Liquidation	-	(26)	-	-
Réduction	-	-	-	(5)
Prestations spéciales de cessation d'emploi	-	3	-	-
Obligation au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	279 \$	287 \$	114 \$	93 \$
Variation des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	291 \$	309 \$	- \$	- \$
Rendement réel des actifs des régimes	26	40	-	-
Écarts de change	(25)	(21)	-	-
Cotisations des salariés	-	-	1	-
Cotisations de l'employeur	2	12	4	4
Prestations versées	(20)	(22)	(5)	(4)
Virements au régime à cotisations définies	(10)	-	-	-
Liquidation	-	(26)	-	-
Prestations spéciales de cessation d'emploi	-	(1)	-	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	264 \$	291 \$	- \$	- \$
Situation de capitalisation des actifs des régimes à la fin de l'exercice	(15) \$	4 \$	(114) \$	(93) \$
Le total des montants comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière se compose des éléments suivants :				
Autres actifs	4 \$	10 \$	- \$	- \$
Passif courant	-	-	(7)	(6)
Passif non courant	(19)	(6)	(107)	(87)
Total	(15) \$	4 \$	(114) \$	(93) \$
Le total des montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global se compose des éléments suivants :				
Écarts actuariels, montant net	44 \$	37 \$	9 \$	(6) \$
Coût des services passés	(5)	(6)	(7)	(8)
Total des montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	39 \$	31 \$	2 \$	(14) \$

L'obligation au titre des prestations définies constituées pour tous les régimes à prestations définies s'établissait à 374 M\$ au 31 décembre 2014 (362 M\$ en 2013). Le tableau suivant indique les régimes à prestations définies

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

dont l'obligation au titre des prestations constituées et l'obligation au titre des prestations projetées dépassent la juste valeur de leurs actifs.

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2014	2013	2014	2013
Obligation au titre des prestations projetées	(279) \$	(87) \$	(114) \$	(93) \$
Obligation au titre des prestations constituées	(260)	(72)	(114)	(93)
Juste valeur des actifs des régimes	260	81	-	-

Les hypothèses moyennes pondérées dont la Société s'est servie pour calculer les obligations liées aux prestations de retraite définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi sont indiquées ci-après.

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2014	2013	2014	2013
Taux d'actualisation	3,75 %	4,50 %	3,67 %	4,45 %
Taux d'augmentation des niveaux de rémunération	3,99 %	3,99 %	6,39 %	6,38 %

Le tableau suivant indique la charge totale au titre des régimes qui a été constatée par la Société en 2014, en 2013 et en 2012.

Exercices clos les 31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Charges au titre des régimes à prestations définies	- \$	21 \$	6 \$	12 \$	11 \$	18 \$
Charges au titre des régimes à cotisations définies	34	43	44	-	-	-
Charge totale au titre des régimes	34 \$	64 \$	50 \$	12 \$	11 \$	18 \$

Un montant de 36 M\$ (60 M\$ en 2013; 55 M\$ en 2012) de la charge totale au titre des régimes a été inscrit dans les charges d'exploitation, et un autre de 10 M\$ (15 M\$ en 2013; 13 M\$ en 2012) l'a été dans les charges administratives.

La charge périodique au titre des prestations de retraite et des AAPE définis s'établit comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Coût des services rendus au cours de la période	3 \$	4 \$	5 \$	10 \$	12 \$	14 \$
Coût financier	12	12	14	4	4	4
Rendement attendu des actifs des régimes	(15)	(16)	(28)	-	-	-
Montants reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global						
Amortissement des écarts actuariels, montant net	-	11	15	(1)	-	-
Amortissement du coût des services passés, montant net	-	-	-	(1)	-	-
Liquidation	-	5	-	-	-	-
Réduction	-	1	-	-	(5)	-
Prestations spéciales de cessation d'emploi	-	4	-	-	-	-
Charge totale au titre des régimes à prestations définies	- \$	21 \$	6 \$	12 \$	11 \$	18 \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Le total des montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global va comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Écarts actuariels, montant net	8 \$	(46) \$	2 \$	14 \$	(6) \$	(5) \$
Modification des régimes	-	-	-	-	(13)	-
Amortissement des écarts actuariels, montant net	-	(11)	(15)	1	-	-
Amortissement du coût des services passés, montant net	-	-	-	1	-	-
Liquidation et réduction	-	(6)	-	-	-	-
Total des montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	8 \$	(63) \$	(13) \$	16 \$	(19) \$	(5) \$
Total des montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global après impôt	6 \$	(46) \$	(9) \$	11 \$	(14) \$	(4) \$

Pour 2015, la perte actuarielle nette estimée et le coût des services passés des régimes de retraite et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi qui seront amortis et reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux charges nettes des régimes se chiffrent à 2 M\$.

Les hypothèses moyennes pondérées dont la Société s'est servie pour calculer les coûts périodiques nets des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi pour 2014, 2013 et 2012 sont indiquées ci-après.

Exercices clos les 31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Taux d'actualisation	4,50 %	4,25 %	4,00 %	4,49 %	3,59 %	4,31 %
Taux de rendement à long terme des actifs des régimes	6,50 %	6,75 %	6,75 %	-	-	-
Taux d'augmentation des niveaux de rémunération	3,99 %	3,99 %	4,11 %	6,50 %	6,35 %	6,41 %

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé de la Société s'établissent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
Taux tendanciel des coûts des soins de santé pour le prochain exercice	7,00 %	7,31 %	7,70 %
Taux auquel devrait baisser le taux tendanciel des coûts (taux tendanciel ultime)	4,59 %	4,61 %	4,63 %
Exercice au cours duquel le taux atteindra le taux tendanciel ultime	2024	2026	2025

Une variation de 1 % du taux tendanciel des coûts des soins de santé au cours de la période de projection aurait les effets suivants :

(en millions)	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Incidence sur les composantes du total du coût des services et du coût financier	1 \$	(1) \$
Incidence sur les obligations au titre des autres prestations postérieures à la retraite	8 \$	(7) \$

La Société prévoit verser 10 M\$ dans ses régimes de retraite à prestations définies en 2015. Les régimes d'AAPE offerts par la Société sont financés en fonction des besoins.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Les paiements estimatifs des prestations pour les 10 prochains exercices sont indiqués ci-après. Ces estimations tiennent compte de l'augmentation des prestations attribuable au service continu des employés.

	Paiement des prestations définies de retraite	Paiement des autres prestations
2015	18 \$	7 \$
2016	18	7
2017	18	8
2018	18	9
2019	18	9
2020 – 2024	90	47

Les actifs des régimes de retraite à prestations définies de la Société sont présentés par catégories d'actifs de placement, et les niveaux de données dans la hiérarchie de la juste valeur s'établissent comme suit :

31 décembre	2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 \$	1 \$	- \$	35 \$
Revenu fixe – fonds d'obligations canadiennes	-	82	-	82
Actions – canadiennes	20	50	-	70
Actions – internationales	-	64	-	64
Placements immobiliers et autres	1	-	12	13
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	55 \$	197 \$	12 \$	264 \$

31 décembre	2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 \$	1 \$	- \$	52 \$
Revenu fixe – fonds d'obligations canadiennes	-	57	-	57
Actions – canadiennes	35	62	-	97
Actions – internationales	-	71	-	71
Placements immobiliers et autres	1	-	13	14
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	87 \$	191 \$	13 \$	291 \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Les placements à revenu fixe se composent d'obligations canadiennes émises par des sociétés de premier ordre. Les placements en actions se composent à la fois de titres canadiens et internationaux. La juste valeur de ces titres s'appuie sur les cotes de courtier, les prix cotés sur les marchés et la valeur de l'actif net fournie par des gestionnaires de placements. Le poste Placements immobiliers et autres se compose principalement d'immeubles commerciaux et est évalué selon un modèle de flux de trésorerie actualisés.

31 décembre	Placements immobiliers et autres	
	2014	2013
Solde au début de l'exercice	13 \$	13 \$
Achats, émissions et règlements		
Achats	-	-
Règlements	-	-
Rendement réel des actifs des régimes		
Se rapportant aux actifs vendus durant la période de présentation de l'information financière	-	-
Se rapportant aux actifs toujours détenus à la date de clôture	(1)	-
Solde à la fin de l'exercice	12 \$	13 \$

Au 31 décembre 2014, les actifs des régimes de retraite de la Société étaient investis de la façon suivante : 26 % en actions de sociétés canadiennes (39 % en 2013), 24 % en actions de sociétés étrangères (29 % en 2013), 44 % en obligations (26 % en 2013) et 6 % en placements immobiliers et autres (6 % en 2013). Le taux de rendement à long terme attendu est de 6,50 %. Le taux de rendement attendu des actifs des régimes de retraite est déterminé en fonction des taux de rendement historiques et de ceux projetés pour chacune des catégories d'actifs du portefeuille de placements des régimes. Le rendement réel des actifs des régimes s'est établi à 26 M\$ (40 M\$ en 2013). La répartition des actifs est assujettie à des exigences et à des limites en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

22. Évaluations de la juste valeur

En raison de leur échéance à court terme, la trésorerie et ses équivalents, les créances clients et produits à recevoir de même que les dettes fournisseurs et charges à payer ont une juste valeur qui avoisine leur valeur comptable, sauf dans le cas des montants se rapportant aux droits à la valeur des actions émis dans le cadre de l'opération de scission, comme il est mentionné ci-après. La juste valeur des fonds en réserve avoisine leur valeur comptable en raison de la nature de l'instrument détenu. La note 21 présente de l'information relative à la juste valeur des actifs des régimes de retraite.

Des évaluations de la juste valeur sont exécutées de manière récurrente pour les actifs et les passifs liés à la gestion des risques et pour les droits à la valeur des actions résultant de l'opération de scission, comme il est expliqué plus en détail aux notes 23 et 20, respectivement. Ces éléments sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière et classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur présentés dans les tableaux suivants. Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de la hiérarchie pendant la période.

	Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs	Niveau 2 Autres données observables	Niveau 3 Données non observables importantes	Total de la juste valeur	Compensation ¹⁾	Valeur comptable
31 décembre 2014						
Gestion des risques						
Actifs liés à la gestion des risques						
Courants	- \$	718 \$	- \$	718 \$	(11) \$	707 \$
Non courants	-	67	-	67	(2)	65
Passifs liés à la gestion des risques						
Courants	6	14	11	31	(11)	20
Non courants	-	2	7	9	(2)	7

	Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs	Niveau 2 Autres données observables	Niveau 3 Données non observables importantes	Total de la juste valeur	Compensation ¹⁾	Valeur comptable
31 décembre 2013						
Gestion des risques						
Actifs liés à la gestion des risques						
Courants	- \$	71 \$	- \$	71 \$	(15) \$	56 \$
Non courants	-	204	-	204	-	204
Passifs liés à la gestion des risques						
Courants	-	38	2	40	(15)	25
Non courants	-	-	5	5	-	5
DVA résultant de l'opération de scission						
DVA d'Encana détenus par des membres du personnel de Cenovus ²⁾	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
DVA de Cenovus détenus par des membres du personnel d'Encana						
Dettes fournisseurs et charges à payer ³⁾	-	-	8	8	-	8

¹⁾ Compensation visant des actifs et passifs dérivés lorsqu'il existe un droit juridique de compensation et que l'entité entend opérer compensation ou lorsque l'accord général de compensation conclu avec la contrepartie renferme des dispositions stipulant un règlement net.

²⁾ Au 31 décembre 2014, les membres du personnel de Cenovus ne détenaient plus de DVA d'Encana (3,9 millions de DVA ayant un prix d'exercice moyen pondéré de 29,06 \$ CA en 2013).

³⁾ Au 31 décembre 2014, les membres du personnel d'Encana ne détenaient plus de DVA de Cenovus.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Les actifs et passifs liés à la gestion des risques de niveau 1 et de niveau 2 de la Société comprennent des contrats à prix fixe sur marchandises et des swaps de référence échéant jusqu'en 2018. La juste valeur de ces contrats est établie en fonction d'une approche par le marché et est estimée au moyen de données qui sont directement ou indirectement observables à la date de clôture, comme les cotes boursières ou d'autres cours publiés, les cotes de courtier et les activités de négociation observables.

Évaluations de la juste valeur de niveau 3

Au 31 décembre 2014, les actifs et passifs liés à la gestion des risques de niveau 3 de la Société se composent de contrats d'achat d'électricité échéant jusqu'en 2017. La juste valeur de ces contrats s'appuie sur une approche par le résultat et est modélisée en interne au moyen de données observables et de données non observables, comme les prix à terme de l'électricité sur des marchés moins actifs. Les données non observables sont obtenues auprès de tiers autant que possible et examinées par la Société afin d'en vérifier le caractère raisonnable.

Les variations des montants liés aux actifs et passifs liés à la gestion des risques sont constatées dans les produits des activités ordinaires ainsi que dans les frais de transport et de traitement, selon leur objet. Les variations des montants liés aux droits à la valeur des actions résultant de l'opération de scission sont constatées dans les charges d'exploitation et dans les charges administratives et sont incorporées aux immobilisations corporelles, tel qu'il est décrit à la note 20.

Les changements apportés aux évaluations de la juste valeur de niveau 3 en 2014 et en 2013 sont résumés ci-après.

	Gestion des risques		Droits à la valeur des actions résultant de l'opération de scission	
	2014	2013	2014	2013
Solde au début de l'exercice	(7) \$	(12) \$	(8) \$	(36) \$
Total des profits (pertes)	(19)	3	3	16
Achats, émissions et règlements				
Achats	-	-	-	-
Règlements	8	2	5	12
Transferts entrants et sortants de niveau 3	-	-	-	-
Solde à la fin de l'exercice	(18) \$	(7) \$	- \$	(8) \$
Variation des profits (pertes) latent(e)s se rapportant aux actifs et passifs détenus à la fin de l'exercice	(13) \$	(2) \$	- \$	20 \$

De l'information quantitative au sujet des données non observables utilisées pour les évaluations de la juste valeur de niveau 3 est présentée dans le tableau suivant :

	Technique d'évaluation	Données non observables	2014	2013
Gestion des risques – Contrats d'achat d'électricité	Flux de trésorerie actualisés	Prix à terme (\$/mégawattheure)	40,70 \$ - 48,50 \$	49,25 \$ - 54,47 \$
Droits à la valeur des actions résultant de l'opération de scission	Modèle des options	Volatilité des droits à la valeur des actions de Cenovus	-	27,75 %

Une augmentation ou une diminution de 10 % des prix à terme estimés de l'électricité entraînerait une hausse ou une baisse correspondante de 5 M\$ (7 M\$ en 2013) des actifs et passifs nets liés à la gestion des risques. Au 31 décembre 2014, tous les droits à la valeur des actions résultant de l'opération de scission ont expiré. Au 31 décembre 2013, une augmentation ou une diminution de 5 points de pourcentage de la volatilité estimée des droits à la valeur des actions de Cenovus n'entraînerait aucune hausse ni baisse des dettes fournisseurs et charges à payer.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

23. Instruments financiers et gestion des risques

A) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers d'Encana comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et produits à recevoir, les fonds en réserve, les dettes fournisseurs et charges à payer, les actifs et passifs liés à la gestion des risques et la dette à long terme.

B) ACTIFS ET PASSIFS LIÉS À LA GESTION DES RISQUES

Les actifs et passifs liés à la gestion des risques découlent de l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sont évalués à la juste valeur. Il y a lieu de se reporter à l'analyse des évaluations de la juste valeur présentée à la note 22.

POSITIONS DE GESTION DES RISQUES NON DÉNOUÉES

31 décembre	2014	2013
Actifs liés à la gestion des risques		
Courants	707 \$	56 \$
Non courants	65	204
	772	260
Passifs liés à la gestion des risques		
Courants	20	25
Non courants	7	5
	27	30
Actifs nets liés à la gestion des risques	745 \$	230 \$

SOMMAIRE DES POSITIONS DE GESTION DES RISQUES NON DÉNOUÉES – PAR PRODUIT

31 décembre	2014			2013		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Prix des marchandises						
Gaz naturel	609 \$	5 \$	604 \$	183 \$	15 \$	168 \$
Pétrole brut	163	4	159	77	8	69
Électricité	-	18	(18)	-	7	(7)
Total de la juste valeur	772 \$	27 \$	745 \$	260 \$	30 \$	230 \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

POSITIONS SUR LES PRIX DES MARCHANDISES AU 31 DÉCEMBRE 2014

	Volumes notionnels	Échéance	Prix moyen	Juste valeur
Contrats de gaz naturel				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe à la NYMEX	1 062 Mpi ³ /j	2015	4,29 \$ US/kpi ³	487 \$
Contrats de référence ¹⁾		2015-2018		120
Autres positions financières				(3)
Juste valeur des positions sur le gaz naturel				604
Contrats sur le pétrole brut				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe du WTI	12,3 kb/j	2015	92,88 \$ US/b	161
Prix fixe du WTI	1,2 kb/j	2016	92,35 \$ US/b	14
Contrats de référence ²⁾		2015-2016		(16)
Juste valeur des positions sur le pétrole brut				159
Contrats d'achat d'électricité				
Juste valeur des positions				(18)
Total de la juste valeur				745 \$

¹⁾ Encana a conclu des swaps pour se protéger contre l'augmentation des écarts de prix du gaz naturel entre les prix de référence et les prix de vente régionaux. Les prix de ces swaps de référence sont établis à partir d'écarts exprimés en pourcentage des prix à la NYMEX.

²⁾ Encana a conclu des swaps afin de se prémunir contre l'élargissement des écarts du Brent et du pétrole de Midland par rapport au WTI. Les prix de ces swaps de référence sont établis à partir des écarts de prix fixes.

INCIDENCE SUR LE RÉSULTAT DES PROFITS (PERTES) RÉALISÉ(E)S ET LATENT(E)S SUR LES POSITIONS DE GESTION DES RISQUES

Exercices clos les 31 décembre	Profits (pertes) réalisé(e)s		
	2014	2013	2012
Produits des activités ordinaires, déduction faite des redevances	(84) \$	544 \$	2 149 \$
Transport et traitement	(7)	-	12
Profit (perte) sur la gestion des risques	(91) \$	544 \$	2 161 \$

Exercices clos les 31 décembre	Profits (pertes) latent(e)s		
	2014	2013	2012
Produits des activités ordinaires, déduction faite des redevances	456 \$	(347) \$	(1 441) \$
Transport et traitement	(12)	2	(24)
Profit (perte) sur la gestion des risques	444 \$	(345) \$	(1 465) \$

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

RAPPROCHEMENT DES POSITIONS DE GESTION DES RISQUES NON DÉNOUÉES ENTRE LE 1^{ER} JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE

	2014		2013	2012
	Juste valeur	Total des profits (pertes) latent(e)s	Total des profits (pertes) latent(e)s	Total des profits (pertes) latent(e)s
Juste valeur des contrats au début de l'exercice	230 \$			
Variation de la juste valeur des contrats existants au début de l'exercice et des contrats conclus durant l'exercice	353	353 \$	199 \$	696 \$
Écart de conversion sur certains contrats en dollars canadiens	1			
Juste valeur des contrats sur le pétrole brut d'Athlon qui ont été acquis	70			
Juste valeur des contrats dénoués durant l'exercice	91	91	(544)	(2 161)
Juste valeur des contrats à la fin de l'exercice	745 \$	444 \$	(345) \$	(1 465) \$

C) RISQUES ASSOCIÉS AUX ACTIFS FINANCIERS ET AUX PASSIFS FINANCIERS

La Société est exposée à des risques financiers, dont le risque de marché (notamment en ce qui concerne les prix des marchandises ainsi que les taux de change et d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ses flux de trésorerie futurs pourraient fluctuer en raison des variations des prix du marché et de l'exposition aux risques de crédit et de liquidité.

RISQUE LIÉ AUX PRIX DES MARCHANDISES

Le risque lié aux prix des marchandises découle de l'incidence que les fluctuations des prix futurs des marchandises pourraient avoir sur ses flux de trésorerie futurs. Afin d'atténuer son exposition au risque lié aux prix des marchandises, la Société a conclu divers contrats d'instruments financiers dérivés. Le recours à ces instruments dérivés est régi par des politiques officielles et est assujéti aux limites fixées par le conseil. La Société a pour politique de ne pas utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Gaz naturel – Afin d'atténuer le risque lié aux prix du gaz naturel, la Société conclut des contrats, tels des swaps et des options fondés sur les prix à la NYMEX. Elle conclut également des swaps de référence afin de se protéger contre l'élargissement des écarts de prix entre diverses zones de production et divers points de vente.

Pétrole brut – Afin d'atténuer le risque lié aux prix du pétrole brut, dont l'élargissement des écarts entre les prix en Amérique du Nord et ceux en vigueur dans le reste du monde, la Société a conclu des contrats à prix fixe et des swaps de référence.

Électricité – La Société a conclu des contrats d'instruments dérivés libellés en dollars canadiens afin de gérer les coûts de sa consommation d'électricité.

Le tableau qui suit donne un aperçu de la sensibilité de la juste valeur des positions de gestion des risques de la Société aux variations des prix des marchandises, lorsque toutes les autres variables demeurent constantes. La Société a employé une variabilité de 10 % pour évaluer l'incidence potentielle des variations des prix des marchandises. Au 31 décembre, les variations des prix des marchandises auraient pu entraîner des profits (pertes) latent(e)s susceptibles d'influer sur le résultat net avant impôt comme suit :

	2014		2013	
	Hausse des prix de 10 %	Baisse des prix de 10 %	Hausse des prix de 10 %	Baisse des prix de 10 %
Prix du gaz naturel	(105) \$	105 \$	(441) \$	441 \$
Prix du pétrole brut	(22)	22	(19)	19
Prix de l'électricité	5	(5)	7	(7)

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque que la contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations contractuelles et amène de ce fait la Société à subir une perte. Pour atténuer le risque de crédit, le portefeuille des créances de la Société est régi par des politiques de crédit approuvées par le conseil, y compris des pratiques en matière de crédit permettant de limiter les opérations selon la cote de solvabilité des contreparties. Les stratégies de réduction des risques peuvent comprendre les accords généraux de compensation, l'obtention de garanties ou des opérations sur des dérivés de crédit. La Société exécute des opérations sur des instruments financiers dérivés sur marchandises dans le cadre d'accords généraux de compensation prévoyant la compensation des dettes fournisseurs et des créances. Au 31 décembre 2014, la Société n'affichait aucun solde important au titre des garanties fournies ou reçues et aucun dérivé de crédit n'avait été établi.

Au 31 décembre 2014, les équivalents de trésorerie comprenaient des titres à court terme de grande qualité, placés principalement auprès d'institutions financières et de sociétés ayant une cote de solvabilité élevée. Tous les contrats de change sont conclus avec d'importantes institutions financières au Canada et aux États-Unis ou avec des contreparties ayant une cote de solvabilité de premier ordre.

Une part substantielle des créances clients de la Société se compose de créances du secteur du pétrole et du gaz naturel et est exposée aux risques de crédit normaux du secteur. Au 31 décembre 2014, environ 94 % (87 % en 2013) de l'exposition au risque de crédit associé aux créances clients et aux instruments financiers dérivés d'Encana découlait de contreparties ayant une cote de solvabilité de qualité supérieure.

Au 31 décembre 2014, Encana avait conclu des contrats avec trois contreparties (quatre contreparties en 2013) dont la position de règlement nette, prise individuellement, représentait plus de 10 % de la juste valeur des contrats de gestion des risques nets qui se trouvaient dans le cours. Au 31 décembre 2014, ces contreparties comptaient pour 16 %, 16 % et 15 % (24 %, 14 %, 14 % et 13 % en 2013) de la juste valeur des contrats de gestion des risques nets qui se trouvaient dans le cours.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle de la possibilité que la Société éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements liés à des passifs financiers lorsqu'ils sont exigibles. La Société gère son risque de liquidité au moyen de programmes de gestion de la trésorerie et de la dette.

La Société a accès à des équivalents de trésorerie et diverses solutions de financement à des taux concurrentiels par l'intermédiaire des facilités de crédit bancaires renouvelables consenties et des marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres. Au 31 décembre 2014, la Société avait à sa disposition des facilités de crédit bancaires renouvelables consenties totalisant 4,0 G\$, facilités composées d'une facilité de crédit bancaire renouvelable de 3,5 G\$ CA (3,0 G\$) destinée à Encana et d'une facilité de crédit bancaire renouvelable de 1,0 G\$ destinée à une filiale américaine. Aucun montant n'a encore été prélevé sur cette dernière facilité. Les facilités sont disponibles jusqu'en juin 2018. De la facilité de crédit bancaire renouvelable de 3,5 G\$ CA (3,0 G\$), un montant de 1,7 G\$ est disponible et un autre de 1,3 G\$ a été prélevé aux fins du remboursement des billets de premier rang qu'Encana a repris dans le cadre de l'acquisition d'Athlon, tel qu'il est décrit à la note 13.

En outre, Encana avait déposé, sans l'utiliser, un prospectus préalable visant un maximum de 6,0 G\$, ou l'équivalent en monnaies étrangères, et l'autorisant à émettre au plus 6,0 G\$ de titres d'emprunt ou de capitaux propres, ou les deux, au Canada ou aux États-Unis, ou dans ces deux pays, sous réserve des conditions du marché. La période de validité de ce prospectus préalable expire en juillet 2016.

La Société est d'avis que si elle y a recours, ces facilités et ce prospectus seront suffisants pour répondre à ses besoins prévisibles en matière de financement.

La Société réduit son risque de liquidité en gérant sa structure financière. La structure du capital de la Société se compose des capitaux propres et de la dette à long terme, y compris la partie courante. Par sa gestion de la structure du capital, la Société vise divers objectifs, notamment maintenir la souplesse financière nécessaire pour préserver son accès aux marchés financiers ainsi que sa capacité de s'acquitter de ses obligations financières, de financer sa croissance interne et de réaliser des acquisitions potentielles. Dans le cadre de la gestion de la structure de son capital, la Société peut modifier ses dépenses d'investissement et les dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres d'emprunt ou rembourser la dette existante.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente l'échéancier des sorties de trésorerie attendues et liées aux passifs financiers.

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	De 6 ans à 9 ans	Par la suite	Total
Dettes fournisseurs et charges à payer	2 243 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 243 \$
Passifs liés à la gestion des risques	20	7	-	-	-	27
Dette à long terme ¹⁾	396	1 493	3 030	1 610	6 392	12 921

¹⁾ Capital et intérêts.

Au 31 décembre 2014, les obligations de 12 291 M\$ d'Encana au titre de sa dette à long terme comprennent des obligations de remboursement de capital de 1 277 M\$ liées à des emprunts qui ont été prélevés sur la facilité de crédit qui portent intérêt au TIOL, qui sont pleinement étayés par les facilités de crédit renouvelables ne comportant aucune exigence de remboursement dans l'exercice à venir et qui, de l'avis de la direction, devraient continuer de l'être. Les facilités de crédit renouvelables sont entièrement renouvelables pour une période pouvant atteindre cinq ans. Compte tenu de leurs dates d'échéance actuelles, les montants ont été inclus dans les sorties de trésorerie attendues dans la période de 4 à 5 ans. La note 13 renferme plus d'informations sur la dette à long terme.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change découle des fluctuations des taux de change qui peuvent avoir une incidence sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers ou des passifs financiers de la Société. Comme Encana exerce ses activités principalement en Amérique du Nord, les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur les résultats qu'elle présente. Ses résultats financiers sont consolidés en dollars canadiens. Toutefois, afin de faciliter la comparaison avec d'autres sociétés pétrolières et gazières nord-américaines et puisque la plupart de ses produits sont étroitement liés au dollar américain, la Société présente ses résultats en dollars américains. Comme les résultats de la Société tiennent compte de l'incidence des fluctuations des taux de change, l'incidence globale des fluctuations des taux de change ne peut être établie de façon distincte.

Pour atténuer son exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, Encana conserve un portefeuille d'emprunts libellés en dollars américains et en dollars canadiens et elle peut également conclure des dérivés de change. Au 31 décembre 2014, la dette d'Encana libellée en dollars US et émise depuis le Canada qui était exposée au risque de change s'établissait à 6,7 G\$ (5,4 G\$ en 2013), et la dette qui n'était pas exposée au risque de change s'établissait à 0,6 G\$ (1,7 G\$ en 2013). Aucun dérivé de change n'était en cours au 31 décembre 2014.

Le profit ou la perte de change d'Encana comprend principalement les profits et pertes de change latents résultant de la conversion de la dette libellée en dollars US et émise depuis le Canada, les profits et pertes de change latents résultant de la conversion des actifs et passifs liés à la gestion des risques libellés en dollars US et détenus au Canada et les profits et pertes de change sur la trésorerie et les placements à court terme libellés en dollars US détenus au Canada. Au 31 décembre 2014, une fluctuation de 0,01 \$ du taux de change entre les deux monnaies aurait entraîné une variation (du profit) de la perte de change de 61 M\$ (48 M\$ en 2013; 51 M\$ en 2012).

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt découle des variations des taux d'intérêt du marché qui peuvent avoir une incidence sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs ou des passifs financiers de la Société. La Société peut atténuer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt en détenant un portefeuille d'emprunts à taux fixe et à taux variable et peut aussi conclure des dérivés sur taux d'intérêt pour atténuer partiellement les effets des fluctuations des taux d'intérêt du marché. Aucun dérivé sur taux d'intérêt n'était en cours au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, la dette à taux variable de la Société se chiffrait à 1 277 M\$. Par conséquent, la sensibilité du résultat net à une variation de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à taux variable était de 10 M\$ (nulle en 2013; nulle en 2012).

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

24. Renseignements supplémentaires

A) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
Activités d'exploitation			
Créances clients et produits à recevoir	(411) \$	(75) \$	82 \$
Dettes fournisseurs et charges à payer	188	(81)	(456)
Impôt sur le résultat à payer et à recouvrer	214	(23)	51
	(9) \$	(179) \$	(323) \$

B) RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2012
Intérêts versés	648 \$	575 \$	509 \$
Impôt sur le résultat versé, déduction faite des montants (recouverts)	43 \$	(186) \$	(124) \$

25. Engagements et éventualités

ENGAGEMENTS

Le tableau qui suit indique les engagements de la Société au 31 décembre 2014.

(montants non actualisés)	Paiements futurs prévus						Total
	2015	2016	2017	2018	2019	Par la suite	
Transport et traitement	878 \$	825 \$	815 \$	800 \$	673 \$	3 204 \$	7 195 \$
Forage et services aux champs	312	138	93	47	16	17	623
Contrats de location simple	43	36	28	26	10	24	167
Total	1 233 \$	999 \$	936 \$	873 \$	699 \$	3 245 \$	7 985 \$

ÉVENTUALITÉS

Encana est partie à diverses poursuites et actions en justice intentées dans le cours de ses activités. Même si le résultat de ces réclamations ne peut être établi avec certitude, la Société ne s'attend pas à ce que ces questions nuisent considérablement à sa situation financière, à ses flux de trésorerie ou à ses résultats d'exploitation. Une issue défavorable pourrait avoir une incidence négative importante sur le résultat net consolidé de la Société pour la période durant laquelle survient l'issue défavorable. Les charges à payer en raison de litiges et de poursuites sont constatées si la Société juge que la perte est probable et que le montant peut être estimé raisonnablement. La Société estime avoir constitué une provision suffisante à cet égard.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

26. Informations supplémentaires sur le pétrole et le gaz (non auditées)

MESURE STANDARDISÉE DE LA VALEUR ACTUALISÉE DES FLUX DE TRÉSORERIE NETS FUTURS ET VARIATIONS DE CETTE MESURE

Pour le calcul de la mesure standardisée de la valeur actualisée de ses flux de trésorerie nets futurs, Encana a déterminé le montant de ses entrées de trésorerie en appliquant des hypothèses de prix et de coûts constants à la production annuelle future qu'elle prévoit tirer de ses réserves prouvées. Les coûts de production et de mise en valeur futurs supposent le maintien des conditions économiques, d'exploitation et de réglementation existantes. Le montant de l'impôt sur le résultat futur est calculé en appliquant les taux d'impôt établis par la loi à ses flux de trésorerie avant impôt futurs, après avoir tenu compte de la charge fiscale associée à ses biens pétroliers et gaziers conformément aux lois et aux règlements en vigueur. L'écart d'actualisation a été calculé en appliquant un facteur d'actualisation de 10 % aux flux de trésorerie nets futurs. La mesure standardisée de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets futurs est établie en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets futurs déterminée par les évaluateurs de réserves qualifiés indépendants d'Encana à l'égard des réserves qu'ils ont respectivement évaluées, valeur qui a été ajustée dans la mesure prévue par les ententes contractuelles, comme les activités de gestion des risques liés aux prix, en vigueur à la fin de l'exercice et pour tenir compte des obligations de mise hors service d'immobilisations et de l'impôt futur de la Société.

Encana signale que la valeur actualisée des flux de trésorerie nets futurs associés aux réserves prouvées de pétrole et de gaz ne correspond ni à la juste valeur marchande des biens pétroliers et gaziers d'Encana, ni aux flux de trésorerie nets futurs qu'elle prévoit en tirer. La valeur actualisée des flux de trésorerie nets futurs ne comprend pas la juste valeur marchande de terrains faisant l'objet de travaux de prospection ni de réserves probables ou possibles de pétrole ou de gaz, et ne tient pas compte de l'effet de la variation future prévue des prix du pétrole et du gaz naturel, des coûts de mise en valeur, de mise hors service d'immobilisations ou de production, ni de modifications possibles à la réglementation fiscale et à la réglementation régissant les redevances. Le taux d'actualisation prescrit de 10 % pourrait ne pas refléter les taux d'intérêt futurs réels.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

RÉSERVES PROUVÉES NETTES ^{1), 2)} (PRIX MOYENS DES 12 DERNIERS MOIS; APRÈS REDEVANCES)

	Gaz naturel (Gpi ³)			Pétrole (Mb)			LGN (Mb)		
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total
2012									
Au début de l'exercice	6 329	6 511	12 840	5,9	38,2	44,1	89,1	-	89,1
Révisions et récupération améliorée ³⁾	(1 497)	(1 701)	(3 198)	3,0	(5,0)	(2,0)	(13,0)	43,9	30,9
Extensions et découvertes	638	338	976	7,4	19,3	26,7	18,5	19,9	38,4
Achat de réserves en place	38	8	46	-	0,1	0,1	-	-	-
Vente de réserves en place	(461)	(321)	(782)	(0,7)	(2,8)	(3,5)	(1,5)	(1,0)	(2,5)
Production	(497)	(593)	(1 090)	(2,6)	(3,8)	(6,4)	(4,5)	(0,4)	(4,9)
À la fin de l'exercice	4 550	4 242	8 792	13,0	46,0	59,0	88,6	62,4	151,0
Mises en valeur	2 985	2 628	5 613	9,9	25,0	34,9	37,9	18,1	56,0
Non mises en valeur	1 565	1 614	3 179	3,1	21,0	24,1	50,7	44,3	95,0
Total	4 550	4 242	8 792	13,0	46,0	59,0	88,6	62,4	151,0
2013									
Au début de l'exercice	4 550	4 242	8 792	13,0	46,0	59,0	88,6	62,4	151,0
Révisions et récupération améliorée ⁴⁾	(256)	(362)	(618)	2,6	(1,2)	1,4	(9,6)	(16,1)	(25,7)
Extensions et découvertes	499	482	981	11,5	14,3	25,8	16,7	13,3	30,0
Achat de réserves en place	-	7	7	-	0,5	0,5	-	0,1	0,1
Vente de réserves en place	(295)	(1)	(296)	-	-	-	(1,5)	(0,1)	(1,6)
Production	(523)	(491)	(1 014)	(4,3)	(5,1)	(9,4)	(6,8)	(3,5)	(10,3)
À la fin de l'exercice	3 975	3 877	7 852	22,8	54,5	77,3	87,4	56,1	143,5
Mises en valeur	2 744	2 619	5 363	16,5	31,1	47,6	44,6	24,1	68,7
Non mises en valeur	1 231	1 258	2 489	6,3	23,4	29,7	42,8	32,0	74,8
Total	3 975	3 877	7 852	22,8	54,5	77,3	87,4	56,1	143,5
2014									
Au début de l'exercice	3 975	3 877	7 852	22,8	54,5	77,3	87,4	56,1	143,5
Révisions et récupération améliorée ⁵⁾	250	(511)	(261)	(5,0)	(2,7)	(7,7)	10,9	(2,6)	8,3
Extensions et découvertes	385	493	879	4,7	21,4	26,1	22,3	8,8	31,1
Achat de réserves en place	6	234	240	-	148,2	148,2	0,1	52,9	53,0
Vente de réserves en place	(885)	(1 473)	(2 358)	(6,6)	(14,2)	(20,8)	(45,5)	(20,0)	(65,4)
Production	(503)	(355)	(858)	(5,0)	(13,1)	(18,0)	(8,6)	(5,0)	(13,6)
À la fin de l'exercice	3 229	2 265	5 494	10,9	194,1	205,0	66,6	90,2	156,7
Mises en valeur	2 282	1 606	3 887	8,2	112,3	120,5	31,6	53,4	85,0
Non mises en valeur	947	660	1 607	2,8	81,8	84,5	34,9	36,8	71,7
Total	3 229	2 265	5 494	10,9	194,1	205,0	66,6	90,2	156,7

* Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total.

Notes :

¹⁾ Définitions :

- Le terme « réserves nettes » désigne les réserves restantes d'Encana, après déduction des redevances estimatives, mais y compris les droits de redevance.
- Le terme « réserves de pétrole et de gaz prouvées » désigne les quantités de pétrole et de gaz qu'on estime avec une certitude raisonnable, d'après l'analyse des données d'ingénierie et géoscientifiques, pouvoir exploiter de façon rentable à compter d'une date donnée et pouvoir récupérer à partir de réservoirs connus, selon les conditions économiques existantes, selon les méthodes d'exploitation en usage et en fonction de la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Le terme « réserves de pétrole et de gaz mises en valeur » désigne les réserves d'une catégorie quelconque qu'on prévoit récupérer grâce à des puits existants avec le matériel existant et les méthodes d'exploitation en usage ou dont le coût du matériel nécessaire est relativement minime par rapport au coût d'un nouveau puits.
- Le terme « réserves de pétrole et de gaz non mises en valeur » désigne les réserves d'une catégorie quelconque qu'on prévoit récupérer grâce à de nouveaux puits dans des terrains n'ayant pas encore fait l'objet de forages ou grâce à des puits existants dont la remise en production nécessite des dépenses relativement considérables.

²⁾ Encana ne dépose pas d'estimations des réserves prouvées nettes totales de gaz naturel, de pétrole et de LGN auprès des autorités fédérales ou des organismes fédéraux des États-Unis, mis à part la Securities and Exchange Commission.

³⁾ En 2012, l'élément Révisions et récupération améliorée tient compte, dans le cas du gaz naturel, d'une réduction de 4 589 Gpi³ en raison de la moyenne des prix du gaz naturel des 12 derniers mois nettement plus faible, ce qui a été atténué par des ajouts de 1 391 Gpi³ au titre des révisions techniques et de la récupération améliorée.

⁴⁾ En 2013, l'élément Révisions et récupération améliorée tient compte, dans le cas du gaz naturel, d'une réduction de 2 872 Gpi³ par suite de la diminution des réserves prouvées non mises en valeur qui ont été enregistrées, ce qui a été atténué par des ajouts de 2 233 Gpi³ en raison d'une forte progression de la moyenne des prix du gaz naturel des 12 derniers mois et de légères révisions à la hausse.

⁵⁾ En 2014, l'élément Révisions et récupération améliorée tient compte, dans le cas du gaz naturel, d'une réduction de 520 Gpi³ par suite de changements apportés aux réserves prouvées non mises en valeur qui ont été enregistrées aux États-Unis.

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

PRIX MOYENS DES 12 DERNIERS MOIS

Les prix de référence suivants ont été utilisés pour établir les réserves et les produits des activités ordinaires nets futurs.

	Gaz naturel		Pétrole et LGN	
	Henry Hub (\$/MBtu)	AECO (\$ CA/MBtu)	WTI (\$/b)	Pétrole léger sulfuré d'Edmonton (\$ CA/b)
Prix des réserves ¹⁾				
2012	2,76	2,35	94,71	87,42
2013	3,67	3,14	96,94	93,44
2014	4,34	4,63	94,99	96,40

¹⁾ Tous les prix ont été maintenus constants pour tous les exercices ultérieurs aux fins de l'estimation des produits nets et des réserves.

MESURE STANDARDISÉE DE LA VALEUR ACTUALISÉE DES FLUX DE TRÉSORERIE NETS FUTURS ASSOCIÉS AUX RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE ET DE GAZ

	Canada			États-Unis		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Entrées de trésorerie futures	19 255	19 039	15 471	26 742	17 217	14 124
Moins :						
Coûts de production futurs	7 456	7 377	6 273	6 673	4 484	4 095
Coûts de mise en valeur futurs	3 276	4 515	5 117	4 087	3 982	4 210
Impôt sur le résultat	1 727	652	-	2 886	1 615	555
Flux de trésorerie nets futurs	6 796	6 495	4 081	13 096	7 136	5 264
Moins une actualisation annuelle de 10 % visant à tenir compte du calendrier estimé des flux de trésorerie	2 320	1 836	1 079	6 015	2 978	2 249
Flux de trésorerie nets futurs actualisés	4 476	4 659	3 002	7 081	4 158	3 015

	Total		
	2014	2013	2012
Entrées de trésorerie futures	45 997	36 256	29 595
Moins :			
Coûts de production futurs	14 129	11 861	10 368
Coûts de mise en valeur futurs	7 363	8 497	9 327
Impôt sur le résultat	4 613	2 267	555
Flux de trésorerie nets futurs	19 892	13 631	9 345
Moins une actualisation annuelle de 10 % visant à tenir compte du calendrier estimé des flux de trésorerie	8 335	4 814	3 328
Flux de trésorerie nets futurs actualisés	11 557	8 817	6 017

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

VARIATIONS DE LA MESURE STANDARDISÉE DE LA VALEUR ACTUALISÉE DES FLUX DE TRÉSORERIE NETS FUTURS ASSOCIÉS AUX RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE ET DE GAZ

	Canada			États-Unis		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Solde au début de l'exercice	4 659	3 002	5 285	4 158	3 015	5 463
Variations résultant des éléments suivants						
Ventes de pétrole et de gaz produits pendant l'exercice	(2 120)	(1 649)	(1 808)	(1 746)	(1 490)	(2 223)
Découvertes et extensions, déduction faite des coûts connexes	827	725	509	1 429	633	319
Achat de réserves prouvées en place	9	-	7	3 052	16	8
Vente et transfert de réserves prouvées en place	(1 320)	(304)	(155)	(1 902)	(2)	(369)
Variation nette des prix et des coûts de production	1 777	2 703	(1 364)	2 567	1 891	(2 106)
Révision des quantités estimées	314	(178)	(1 290)	(616)	(324)	(2 858)
Augmentation due à la désactualisation	515	311	571	503	333	693
Coûts de mise en valeur engagés estimés antérieurement, déduction faite de la variation des coûts de mise en valeur futurs	532	417	946	(3)	708	3 021
Autres	(36)	14	(7)	24	(68)	(79)
Variation nette de l'impôt sur le résultat	(681)	(382)	308	(385)	(554)	1 146
Solde à la fin de l'exercice	4 476	4 659	3 002	7 081	4 158	3 015

	Total		
	2014	2013	2012
Solde au début de l'exercice	8 817	6 017	10 748
Variations résultant des éléments suivants :			
Ventes de pétrole et de gaz produits pendant l'exercice	(3 866)	(3 139)	(4 031)
Découvertes et extensions, déduction faite des coûts connexes	2 256	1 358	828
Achat de réserves prouvées en place	3 061	16	15
Vente et transfert de réserves prouvées en place	(3 222)	(306)	(524)
Variation nette des prix et des coûts de production	4 344	4 594	(3 470)
Révision des quantités estimées	(302)	(502)	(4 148)
Augmentation due à la désactualisation	1 018	644	1 264
Coûts de mise en valeur engagés estimés antérieurement, déduction faite de la variation des coûts de mise en valeur futurs	529	1 125	3 967
Autres	(12)	(54)	(86)
Variation nette de l'impôt sur le résultat	(1 066)	(936)	1 454
Solde à la fin de l'exercice	11 557	8 817	6 017

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Canada			États-Unis		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Produits tirés du pétrole et du gaz, déduction faite des redevances et des frais de transport et de traitement	2 475	2 068	2 205	2 244	2 041	2 713
Moins :						
Charges d'exploitation, taxe à la production et impôts miniers et charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	355	419	397	498	551	490
Dotation aux amortissements et à l'épuisement	625	601	748	992	818	1 102
Pertes de valeur	-	-	1 822	-	-	2 842
Résultat d'exploitation	1 495	1 048	(762)	754	672	(1 721)
Impôt sur le résultat	376	264	(191)	273	243	(623)
Résultats d'exploitation	1 119	784	(571)	481	429	(1 098)

	Total		
	2014	2013	2012
Produits tirés du pétrole et du gaz, déduction faite des redevances et des frais de transport et de traitement	4 719	4 109	4 918
Moins :			
Charges d'exploitation, taxe à la production et impôts miniers et charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	853	970	887
Dotation aux amortissements et à l'épuisement	1 617	1 419	1 850
Pertes de valeur	-	-	4 664
Résultat d'exploitation	2 249	1 720	(2 483)
Impôt sur le résultat	649	507	(814)
Résultats d'exploitation	1 600	1 213	(1 669)

COÛTS INCORPORÉS

	Canada			États-Unis		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Biens de pétrole et de gaz prouvés	18 271	25 003	26 024	24 279	26 529	24 825
Biens de pétrole et de gaz non prouvés	478	598	716	5 655	470	579
Total des dépenses d'investissement	18 749	25 601	26 740	29 934	26 999	25 404
Cumul des amortissements et de l'épuisement	16 566	23 012	23 962	16 260	22 074	21 236
Coûts incorporés, montant net	2 183	2 589	2 778	13 674	4 925	4 168

	Autres			Total		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Biens de pétrole et de gaz prouvés	65	71	104	42 615	51 603	50 953
Biens de pétrole et de gaz non prouvés	-	-	-	6 133	1 068	1 295
Total des dépenses d'investissement	65	71	104	48 748	52 671	52 248
Cumul des amortissements et de l'épuisement	65	71	104	32 891	45 157	45 302
Coûts incorporés, montant net	-	-	-	15 857	7 514	6 946

Notes annexes

(Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

COÛTS ENGAGÉS

	Canada			États-Unis ^{1) 2)}		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Acquisitions						
Biens non prouvés	15	26	121	5 452	111	235
Biens prouvés	6	2	18	5 008	45	5
Total des acquisitions	21	28	139	10 460	156	240
Coûts de prospection	10	22	201	38	412	633
Coûts de mise en valeur	1 216	1 343	1 366	1 247	871	1 094
Total des coûts engagés	1 247	1 393	1 706	11 745	1 439	1 967

	Total ^{1) 2)}		
	2014	2013	2012
Acquisitions			
Biens non prouvés	5 467	137	356
Biens prouvés	5 014	47	23
Total des acquisitions	10 481	184	379
Coûts de prospection	48	434	834
Coûts de mise en valeur	2 463	2 214	2 460
Total des coûts engagés	12 992	2 832	3 673

¹⁾ En 2014, les biens non prouvés tiennent compte d'un montant de 5 338 M\$ associé à l'acquisition d'Athlon.

²⁾ En 2014, les biens prouvés tiennent compte d'un montant de 2 127 M\$ associé à l'acquisition d'Athlon.

COÛTS NON ASSUJETTIS À LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET À L'ÉPUISEMENT

Les coûts en amont se rapportant à des biens non prouvés importants sont exclus comme suit de la base non renouvelable des centres de coûts par pays :

31 décembre	2014	2013
Canada	478 \$	598 \$
États-Unis	5 655	470
	6 133 \$	1 068 \$

Ce qui suit est un résumé des coûts liés aux biens non prouvés d'Encana au 31 décembre 2014.

	2014	2013	2012	Avant 2012	Total
Coûts d'acquisition	5 474 \$	140 \$	124 \$	253 \$	5 991 \$
Coûts de prospection	51	41	31	19	142
	5 525 \$	181 \$	155 \$	272 \$	6 133 \$

La recouvrabilité ultime de ces coûts et le moment de l'inclusion dans la base non renouvelable des centres de coûts par pays est conditionnelle à la découverte de réserves prouvées de gaz naturel et de liquides, à l'expiration des baux ou à la constatation de pertes de valeur. Les coûts d'acquisition se composent principalement des coûts engagés pour acquérir ou louer des biens. Les coûts de prospection se composent principalement de coûts liés aux études géologiques et géophysiques et aux coûts de forage et de dotation d'équipement des puits d'exploration.